

**DES ÉMEUTES
CYCLIQUES
SECOUENT
LA RÉGION**

Lire dossier pages 8 et 9



OUARGLA MINÉE PAR LE DOSSIER DE L'EMPLOI

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
DANS LES PAYS DU MAGHREB**

MÉDIAS ET COURS DES COMPTES MÊME COMBAT

Page 2

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

"L'ÉQUATION AFRICAINE",
DERNIER ROMAN DE YASMINA
KHADRA

Un livre plus que d'actualité

Page 15

LIBERTÉ

NOUVELLE INCURSION
TERRORISTE À TIZI OUZOU

Un bar incendié et deux personnes kidnappées à Mechtras

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - TEL. : (021) 30 78 47 84 9 (LIGNES GROUPÉES) -
FAX : (021) 30 78 70 - N° 5802 DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011 ALGÉRIE 10 DA - FRANCE 1 € - GB 120 - ISSN 1111-4290



APS

LE PREMIER VOL EST PROGRAMMÉ POUR LE 7 OCTOBRE

LE DISPOSITIF D'AIR ALGÉRIE POUR LE HADJ 2011 DÉVOILÉ

Page 6

EN DÉPOSANT OFFICIELLEMENT LEUR DEMANDE D'ADHÉSION AUX NATIONS UNIES

LES PALESTINIENS FORCENT LA PORTE DE L'ONU

Page 3



AFP

**L'HÉCATOMBE
SUR LES
ROUTES**

Page 4

2 516 MORTS ET 30 440 BLESSÉS EN 8 MOIS

PROTECTION ET PRÉSERVATION DES BIENS

LOUH DÉNONCE LA MENTALITÉ DU "BAYLEK"

Page 6

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LES PAYS DU MAGHREB

Médias et Cours des comptes même combat

Ces cours des comptes et les médias sont appelés à dépasser la méfiance réciproque qui caractérise leur relation pour être partie prenante dans l'œuvre d'hygiène publique qu'est le combat contre la "démocratisation" de la corruption dans les pays du Maghreb.

De notre envoyé spécial à Tunis
OMAR OUALI

Les Instituts supérieurs de contrôle (ISC) de Tunisie, du Maroc et de la Mauritanie, en collaboration avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), dans le cadre de son programme "Bonne gouvernance Maghreb", et avec le soutien de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont organisé, à Tunis, dans le somptueux hôtel Tulipe Golden Palace, du 20 au 22 septembre, un séminaire intitulé : "Les institutions supérieures de contrôle et les médias, alliés pour une meilleure performance gouvernementale".

Les représentants de la Cour des comptes algérienne ont brillé par leur absence. Officiellement, c'est pour cause de "procédures administratives". Ce que les organisateurs et participants ont vivement regretté car leur présence aurait permis de donner davantage de pertinence et plus d'épaisseur à cette rencontre. Ceci pour l'anecdote. Le choix du thème n'est pas fortuit ; il est même au cœur de l'actualité maghrébine. Le jour même de la tenue de ce séminaire à Tunis, le Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi, prononçait à Gammarth un discours retentissant sur la nécessité de mettre en place un autre modèle social tunisien. D'accuser en creux, le régime déchu des Ben Ali et Trabelsi



Pour exercer le contrôle citoyen, les médias sont un intermédiaire indispensable.

d'avoir érigé en Tunisie la corruption en modalité de gouvernance qui a laissé sur le carreau les régions du Sud d'où était partie, le mois de février, l'étincelle de la révolution du Jasmin. "L'un des principaux éléments déclencheurs de la vague d'indignation récente au Maghreb est la performance insuffisante des dirigeants dans le domaine qui ont un impact direct sur les conditions des populations de même que les trop rares possibilités de participation à la vie publique", justifient les organisateurs dans un document introductif.

Pour eux, l'impératif transparence dans la mise en œuvre des politiques publiques ou, plus prosaïquement dit, la lutte contre la corruption,

se passe par une relation avec les médias. "Pour exercer le contrôle citoyen, les médias sont l'intermédiaire indispensable", soulignent encore les organisateurs de la rencontre. Sauf que la relation qui existe actuellement entre Cours des comptes et organes de presse n'est pas en rapport avec les exigences de la conjoncture. C'est le constat unanime établi par les participants, lors des deux brain storming de mardi organisés entre les journalistes et magistrats, qui ont travaillé séparément avant de collationner, dans la séance de l'après-midi, leurs réflexions. De part leur vocation, les Cours des comptes sont astreintes à une réserve et communiquent très

peu avec les médias, en dehors des communiqués très officiels annonçant chaque année la remise du rapport annuel au président de la République. Les magistrats tunisiens, marocains et mauritaniens ont admis volontiers l'existence de réserves, tout en cherchant à se défaire sur le pouvoir exécutif qui cherche, selon eux, à faire le black-out sur les rapports annuels, surtout quand ils pointent des incohérences dans la gestion des finances publiques. "Nous avons toujours travaillé en notre âme et conscience et nous n'avons jamais travesti les réalités dans les secteurs audités", défend M^{me} Hedi Ben Azoun, magistrate à la Cour des comptes de Tunisie qui cherche ainsi à démentir le préjugé selon lequel les rapports annuels transmis au président Ben Ali étaient souvent édulcorés, voire enjolivés, pour ne pas l'irriter.

D'ailleurs, l'une des décisions prises par le président actuel est la publication des six derniers rapports qui, de l'avis des magistrats et de la presse tunisienne, sont loin d'être aussi complaisants que l'opinion le pensait. Le deuxième aspect mis en relief, pour justifier la réserve des Cours des comptes, qualifiées de "grandes muettes" par un magistrat marocain, est le fait que "les journalistes cherchent le sensationnel et le scoop". Ce qui est au regard des magistrats aux antipodes de leur mission qui exige prudence et sérénité. Mais toujours est-il que les participants au séminaire de Tunis ont plaidé pour un partenariat ISC/média en vue d'une plus grande transparence dans la mise en œuvre des politiques publiques. Exit donc cette vieille rela-

tion de deux institutions qui se regardent en chiens de faïence. Il faut inventer une autre articulation de cette relation, ont unanimement plaidé journalistes et magistrats participant à ce séminaire.

Un certain nombre de propositions ont été faites dans ce sens. Ainsi, les journalistes, qui se sont plaints de la rétention d'informations par les ISC, ont souhaité de "connaître d'avance les secteurs audités", d'"avoir l'information au moment opportun", d'"avoir une communication permanente avec les ISC" au lieu des communiqués lacconiques qui suivent la remise du rapport. De leur côté, les magistrats ont exprimé le souhait de voir à l'avenir les médias "informer le citoyen", "informer le public sur la gestion des finances publiques", "contribuer au débat citoyen", "renforcer la transparence pour une meilleure gouvernance". Une transparence qui se matérialiserait à travers des "journalistes d'informations et portes ouvertes" dans les Cours des comptes, "formation des journalistes" pour mieux comprendre le contenu des rapports et leurs non-dits, avant d'en informer le large public. Les magistrats ont, enfin, recommandé que les médias "exercent un pouvoir de suivi sur les recommandations des ISC". Cela de façon à ce qu'elles ne restent pas lettre morte, comme c'est le cas jusque-là.

En somme, le séminaire de Tunis constitue un appel à une refondation de la relation entre les médias et les Instituts supérieurs de contrôle (ISC). Une solution parmi d'autres pour combattre le chancre de la corruption à ciel que connaissent les pays du Maghreb.

O. O.

ILS FONT L'OBJET DE REPRÉSAILLES APRÈS LA CONDAMNATION DE TROIS TUNISIENS À EL-KALA

Vingt marins-pêcheurs algériens en otages en Tunisie

Suite à la condamnation par le parquet d'El-Kala de trois Tunisiens à la peine de trois ans de prison pour trafic de corail, des marins algériens, une vingtaine environ, ont été pris en otages par des marins-pêcheurs tunisiens au port de Tabarka, en Tunisie. Arrivé sur les lieux pour tenter de désamorcer la situation, le consul d'Algérie a été pris à partie par les contestataires tunisiens, en signe de solidarité avec leurs collègues condamnés pour pillage de corail. Il aurait même failli être pris en otage, lui aussi, sans l'intervention des services de sécurité de cette ville. Des informations en provenance de Tabarka font état d'un saccage de biens appartenant à des Algériens par des marins-pêcheurs tunisiens et les familles des ressortissants tunisiens condamnés par le tribunal d'El-Kala.

En outre, une source affirme que les propriétaires de chalutiers en maintenance au port de Tabarka n'ont pas été épargnés. Les contestataires tunisiens ont exigé que les personnes condamnées soient immédiatement libérées. Notons au passage que des dizaines d'Algériens pillards de corail ont été aussi condamnés.

Selon une source que cite la presse tunisienne, les membres de l'équipage du chalutier tunisien arraisonné auraient été avertis par la garde nationale de leur pays sur l'arrivée des garde-côtes algériens au moment où ils pillaient le corail dans les eaux territoriales algériennes. Le chef du chalutier n'aurait pas, selon la même source, tenu compte des avertissements des garde-côtes.

TAHAR B.

L'AMBASSADEUR DU ROYAUME-UNI L'A DÉCLARÉ HIER

Plus de 15 000 visas délivrés aux Algériens

Plus de 15 000 visas d'entrée en Grande-Bretagne sont délivrés chaque année aux Algériens, a indiqué hier à Alger l'ambassadeur britannique à Alger, M. Martyn Roper. "Plus de 15 000 visas sont délivrés chaque année en Algérie et la procédure d'octroi de ce document dure moins de 15 jours", a précisé M. Roper, lors d'une conférence de presse conjointe avec le président de l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej), organisée à la clôture des portes ouvertes sur la création de microentreprises, dont la Grande-Bretagne est partenaire. S'agissant des Jeux olympiques de 2012 en Grande-Bretagne, le diplomate britannique a conseillé aux Algériens désireux d'assister à cet événement sportif de "demander dès maintenant ce document via le Web". Il a, toutefois, souligné que des facilités pour l'obtention du visa sont accordées aux athlètes algériens participant aux jeux.

PUBLICITÉ

EN DÉPOSANT OFFICIELLEMENT LEUR DEMANDE D'ADHÉSION AUX NATIONS UNIES

Les Palestiniens forcent la porte de l'ONU

Rien ne sera plus comme avant pour la cause palestinienne, après le dépôt par Mahmoud Abbas d'une demande d'adhésion officielle aux Nations unies, laquelle semble avoir changé la donne de ce conflit vieux de 63 ans.

Bravant les menaces américaines, Mahmoud Abbas est allé vendredi jusqu'au bout de son entreprise en déposant entre les mains de Ban Ki-moon le dossier d'adhésion de la Palestine à l'ONU. Son acte, très applaudi à l'Assemblée générale onusienne, n'a pas tardé à provoquer des réactions en chaîne dont l'effet ne peut être que positif pour la cause palestinienne.

Se voyant isolé, le Premier ministre israélien a sollicité le jour même une rencontre avec Mahmoud Abbas, à laquelle ce dernier n'a pas donné suite. Après plusieurs mois de silence, le Quartette pour le Proche-Orient a mis moins de quatre heures pour réagir à la demande d'adhésion d'un État de Palestine à l'ONU, en présentant une offre détaillée de reprise du dialogue entre les deux parties en conflit.

En effet, le Quartette a établi en un temps record un calendrier de négociations, tout en fixant surtout l'objectif d'un accord final au plus tard à la fin de l'année 2012. Il est donc prévu qu'Israéliens et Palestiniens se rencontreraient une première fois dans un mois pour établir "un calendrier et une méthode de négociations", et prendre l'engagement d'aboutir à un accord définitif fin 2012 "au plus tard".

Les deux parties présenteraient ensuite "des propositions complètes d'ici trois mois" sur la sécurité et la



Mahmoud Abbas a remis vendredi à Ban Ki-moon le dossier de l'adhésion de la Palestine à l'ONU.

question des frontières, et s'engageraient à "des progrès substantiels en six mois". La déclaration du Quartette se réfère au discours de Barack Obama en mai dernier, dans lequel le président américain propose de négocier sur la base des frontières d'avant la guerre israélo-palestinienne de 1967, avec des échanges de territoire acceptés par les deux parties afin de tenir compte des évolutions depuis. Le Quartette, qui n'aborde cependant pas la question épineuse

des colonies juives, ni la demande d'Israël d'être considéré comme l'État-nation du peuple juif, prévoit en revanche une conférence internationale à Moscou pour évaluer l'avancée des discussions, "au moment qui conviendra".

Les Palestiniens, qui ont appelé Israël à "saisir l'occasion offerte par le Quartette", tout en présentant toutefois des conditions, semblent emballés par ce plan de relance des négociations, comme l'indique

cette déclaration du négociateur Saëb Erakat : "Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités (...) mais

Israël doit prendre les siennes et arrêter la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est." Le vice-ministre israélien des Affaires étrangères, Danny Ayalon, a déclaré de son côté que "l'important dans la prise de position du Quartette, c'est qu'il ne pose pas de conditions à la reprise des négociations concernant la colonisation et les frontières (...). Mais le calendrier d'application n'est pas sacré".

Selon lui, tout va dépendre d'une acceptation par les Palestiniens d'"une reprise des négociations sans conditions préalables et sans menaces d'actions unilatérales", en allusion à la démarche à l'ONU en vue de l'adhésion d'un État de la Palestine. Si des foules joyeuses de Palestiniens ont célébré, dans les grandes villes de Cisjordanie, la demande d'adhésion historique d'un État de Palestine présentée vendredi à l'ONU par le président Mahmoud Abbas, à Gaza le Hamas a confirmé son opposition à la démarche de l'Autorité palestinienne en interdisant toute manifestation.

DU DISCOURS DU CAIRE À CELUI DE NEW YORK

Les raisons du grand écart de Barack Obama

Le monde arabe et musulman n'aurait plus à souffrir de la suspicion permanente qui pèse sur lui et des discriminations dont il est l'objet, pour peu qu'il fasse de son côté un effort de démocratisation et d'amélioration de sa gouvernance, assurait-il. Et, bien sûr, comme gage de la bonne volonté de l'Amérique dont l'image exécrationnelle façonnée par huit ans de gouvernement néo-libéral s'améliorait substantiellement avec l'arrivée à la Maison-Blanche du premier président noir de l'Histoire, cette extraordinaire promesse de permettre aux Palestiniens de se gouverner dans un État indépendant et souverain, dans un délai de deux ans. Une promesse qui, si elle se réalisait, mettrait fin à un conflit d'une soixantaine d'années et au calvaire du peuple palestinien, tout en coupant l'herbe sous les pieds du radicalisme islamiste en le privant ainsi de l'un de ses arguments récurrents.

De fait, le locataire de la Maison-Blanche semblait tenir ses engagements, comme le laissaient entendre la nomination d'un émissaire spécial pour le Proche-Orient en la personne de George Mitchell, les multiples séjours dans la région de la secrétaire d'État, Hillary Clinton, et les nombreuses rencontres au sommet à Washington entre le président Obama et les leaders arabes d'une part, et le Premier ministre israélien, d'autre part. Il a même réussi à arracher à ce dernier le principe d'un moratoire d'une année sur les colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Sauf que, une année après, malgré les efforts consentis, le dossier n'avait pas avancé d'un iota, le gouvernement israélien, le plus à droite de toute l'histoire de l'État hébreu ayant freiné des quatre fers en opposant une fin de non-recevoir à toutes les propositions susceptibles de relancer le processus de négociations.

Pire : Benjamin Netanyahu refusait alors de prolonger le moratoire sur la colonisation, condition non négociable pour que les Palestiniens reprennent le chemin des discussions bilatérales. C'est à ce

moment précis que Netanyahu marquait ses premiers points et Obama enregistrerait ses premiers revers, qui l'obligeaient à tourner casaque en faisant pression sur les Palestiniens pour renoncer à toute forme de préalable.

Entre le locataire de la Maison-Blanche et l'homme fort de Tel-Aviv, les relations n'étaient pas au mieux. À maintes reprises, l'incident diplomatique était évité de justesse. Le dernier bras de fer en date entre les deux hommes remonte à quelques mois, lorsque Barack Obama évoquait devant le Congrès une solution à deux États, "sur la base des frontières du 4 juin 1967". Le discours a été fraîchement accueilli dans le temple de la représentation américaine. C'est qu'entre-temps, à la faveur des élections de mi-mandat, Obama avait perdu la majorité à la Chambre des représentants et ne détenait qu'une mince majorité au Sénat. Sans compter que son approche du conflit israélo-palestinien ne fait pas l'unanimité dans son propre camp. Lorsque, quelques jours plus tard, Benjamin Netanyahu s'est adressé au même auditoire pour dénoncer l'attitude du président américain, il eut droit à une série mémorable de standing ovations.

Les dés étaient jetés et Barack Obama venait de perdre son pari. Il est symptomatique de l'échec d'Obama de constater qu'il lui a fallu demander au même Benjamin Netanyahu d'intercéder auprès du Congrès américain pour débloquer et acheminer l'aide des USA à l'Autorité palestinienne.

Dès lors, l'attitude résolument pro-israélienne du président américain devant l'Assemblée générale des Nations unies est dans l'ordre des choses, l'approche des élections aux États-Unis aidant. Une seule question mérite désormais d'être posée : dans l'hypothèse de sa réélection, Obama qui n'aura plus à se préoccuper de calendrier électoral, aura-t-il la volonté et le désir de tenir une promesse qu'il aura lamentablement trahie ?

M. A. BOUMENDIL

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABOUS

Lueur d'espoir

Jusqu'où faut-il aller dans les compromis pour que les Palestiniens soient enfin entendus ? Tout a été accepté, y compris les "séances" de dialogue et de contacts directs entre Palestiniens et Israéliens, sous la houlette des différentes administrations américaines et européennes. Le temps a ses limites et plus de soixante ans de colonisation font que les générations ne sont plus dupes et que la rue arabe n'est plus celle d'hier. D'autant que le Hamas, qui a le vent en poupe, tire sur la corde.

C'est ce qui a poussé le président de l'Autorité palestinienne à mettre tous les États, y compris les Nations unies, devant leurs responsabilités. Il n'y a pas de raison que la demande du Sud-Soudan de rejoindre l'ONU soit rapidement avalisée et acceptée. Quand les Palestiniens sont rejetés d'une échéance à une autre, sans jamais percevoir une lueur d'espoir.

La demande palestinienne répond aux trois critères fondamentaux pour devenir membre de la maison de Verre et qui sont : le peuple, le territoire et l'organisation. Si les deux premiers ne sont même pas à négocier, le troisième relatif à l'organisation vient d'être approuvé par les financiers, la Banque mondiale, elle-même, qui a cité l'Autorité palestinienne comme exemple à suivre.

Que se passera-t-il donc ? Bien sûr, les États-Unis peuvent actionner leur droit de veto, mais ils feront tout pour entraîner à leur suite quelques États non permanents du Conseil de sécurité malgré eux, comme la Colombie, le Portugal ou même l'Allemagne, entre autres.

De l'autre côté, des pays comme le Brésil ou l'Inde, qui se posent en interlocuteurs crédibles en cette période de récession mondiale, auront leur mot à dire pour rééquilibrer le jeu d'alliances au sein du Conseil de sécurité. Des arguties juridiques referont surface comme cette résolution 377 de 1950 (United for Peace) où c'est l'Assemblée générale qui a pris le dessus sur le Conseil durant la guerre de Corée.

En tout état de cause, le plus malmené dans l'affaire reste Barak Obama qui renie ses déclarations d'intention comme son discours du Caire de juin 2009 ou ses conseils aux responsables des pays arabes suite aux révolutions populaires.

Le second perdant est le Premier ministre israélien qui montre le vrai visage de son gouvernement, celui d'un ultra qui joue sur le temps pour mieux implanter ses colonies.

Mahmoud Abbas a lâché son fardeau trop lourd à la communauté internationale et surtout aux gardiens du temple de la maison onusienne : les quinze membres du Conseil de sécurité qui se réuniront demain.

O. A.
abrousliberte@gmail.com

La demande palestinienne répond aux trois critères fondamentaux pour devenir membre de la maison de Verre et qui sont : le peuple, le territoire et l'organisation.

L'HÉCATOMBE SUR LES ROUTES

2 516 morts et 30 440 blessés en 8 mois

Les spécialistes s'interrogent désormais sur les raisons qui poussent les Algériens à banaliser à ce point les accidents de la circulation, devenus premier facteur de mortalité en 2011 en Algérie.

Deux mille cinq cent seize morts et 30 440 blessés, tel est le sinistre bilan des accidents de la route survenus durant les 8 premiers mois de l'année 2011. Avec 16 800 accidents, l'Algérie dépasse le seuil de tolérance en matière de décès sur les routes et les accidents de la circulation deviennent premier facteur de mortalité pour cette année.

À en juger le dernier bilan de la Gendarmerie nationale, on relèvera une hausse de 595 morts (soit +30,97%) et de 8 471 blessés (soit +38,56%) par rapport à l'année précédente. C'est que les accidents ont connu une nette augmentation de 4 393 cas (soit +35,41%), alors que 12 407 accidents de la route ont été enregistrés durant les 8 premiers mois de l'année 2010.

L'homme, toujours l'homme, piéton (8%) soit-il ou conducteur



Le nombre de morts sur les routes dépasse tout entendement.

(81,52%), ne vaut finalement qu'un simple numéro dans la morgue et un chiffre banal qui gonfle les sta-

tistiques. L'homme tue et meurt dans l'indifférence et des familles sont endeuillées sans pour autant

penser aux dégâts collatéraux. Le facteur humain, un concept jusque-là usité par les services de sécurité pour déterminer la raison des sinistres, devra être pris en charge autrement, c'est-à-dire sur le double plan psychologique et sociologique.

Car au rythme où vont les choses, ni la loi, ni l'agent verbalisateur, encore moins la justice ne pourront arrêter l'hécatombe routière. L'inconscient collectif prend le dessus et l'Algérien au volant devient cet humain qui mesure sa force, son existence et sa détermination à la puissance de la voiture qui, force est de le constater, n'est plus un moyen de locomotion, mais une machine à tuer.

De la perte de contrôle du véhicule (4 207 cas) à l'excès de vitesse (3 604 cas), en passant par les dépassements dangereux (1 698 cas) jusqu'aux piétons nonchalants (1 351 cas), les multiples dispositifs législatifs mis en branle pour

limiter les accidents n'ont rien donné, sinon quelques cas de retraits de permis de conduire, des mises en fourrière, des amendes forfaitaires ou encore des convocations devant la justice.

De l'argent facile pour acquérir une voiture, de la complaisance des autoécoles et des examinateurs qui qualifient des jeunes en leur vendant des permis à des tarifs forfaitaires, ou encore des piétons qui traversent les autoroutes en se passant des passerelles réalisées à coups de milliards, voilà comment l'homme constitue le facteur n°1 des sinistres qui endeuillent les Algériens.

Voilà des facteurs, comme tant d'autres, qu'il faudra chercher afin de combattre le mal à sa racine. Et ce ne sera certainement pas les lois rédigées par des législateurs, complètement absents du vécu des Algériens, qui arrêteront cette hécatombe.

FARID BELGACEM

POUR LE PT

Des élections anticipées ne sont pas à écarter

La porte-parole du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, n'écarter pas l'éventualité de l'organisation d'élections anticipées. Lors d'une conférence de presse organisée hier à Alger, elle a laissé entendre que le président de la République pourrait appeler à "l'élection d'une Assemblée constituante" dans un proche avenir. "Si le Président a parlé d'échéances électorales, ça ne peut concerner que des élections anticipées", a-t-elle affirmé. Dans ce contexte, elle demande à ses troupes de se préparer à tout changement qui pourrait survenir. Comme elle l'a souvent répété, elle n'écarter pas l'éventualité d'une agression étrangère contre l'Algérie. Selon elle, la contestation et les grèves qu'enregistrent divers secteurs risquent d'évoluer vers un mouvement révolutionnaire. À ce titre, elle appelle ses militants et ses partisans à se préparer à toute éventualité. "Pour le moment, nous assistons à un processus révolutionnaire tranquille, mais il peut y avoir un développement qualitatif", a-t-elle estimé. "Les couches sociales ont arraché leurs droits par la grève et les émeutes. C'est pour cela que nous participons aux mouvements de grève des travailleurs pour l'élaboration des revendications", a-t-elle souligné. Pour l'ex-candidate à l'élection présidentielle, le gouvernement doit opérer des changements profonds qui "vont dans le sens des attentes de la population". Et le vrai changement, à ses yeux, commence par la révision de la Constitution. "Il faut renouveler les instances et le commencement doit se faire par la révision de la Constitution. Il faut débiter par la base puis les annexes. Nous avons besoin d'une décantation politique et d'un saut qualitatif. L'appel à la mise en place d'une Assemblée constituante ou la révision de la Constitution est un leitmotiv pour mobiliser le peuple", a-t-elle insisté.

La première responsable du PT a mis en garde contre la promulgation par le gouvernement de la nouvelle loi électorale. D'après elle, si cette loi venait à

être votée par l'APN, dans sa forme actuelle, cela mènerait le pays vers le précipice. "Nous sommes dans une conjoncture critique et la prochaine tripartite sera l'occasion pour le gouvernement de donner des assurances aux travailleurs", a-t-elle encore observé.

Évoquant l'échec de l'appel anonyme à une marche le 17 septembre dernier, M^{me} Hanoune a salué la maturité de la jeunesse algérienne. "Le 17 septembre, les jeunes ont délivré un message fort à l'État, en démontrant qu'ils ont la capacité de discerner les situations. Ce jour-là, la jeunesse algérienne a démontré qu'elle est mûre en refusant toute ingérence étrangère", suggérant par là même que l'origine de l'appel est extérieure au pays alors qu'en réalité "l'affaire" demeure énigmatique à ce jour.

"Mais le gouvernement et le Président ont-ils compris le message?" s'est-elle interrogée. Sur le registre international, M^{me} Hanoune, hostile à l'intervention de l'Otan en Libye, n'a pas manqué de stigmatiser la nouvelle position algérienne après la reconnaissance du CNT. Selon elle, "ce qui se passe en Libye n'est pas une révolte populaire, mais une guerre civile et un putsch militaire avec l'aide de l'Otan, la Turquie et le Qatar".

"C'est pour cela que l'État algérien doit résister à toute forme de pression", a-t-elle déclaré. "C'est vrai que la situation en Libye est dangereuse pour les six pays qui l'entourent, mais l'Algérie n'a jamais reconnu les gouvernements installés par l'Occident ou les USA, comme ce fut le cas en Irak ou en Afghanistan. Alors, comment le ministère des Affaires étrangères peut-il déclarer qu'il va collaborer avec le CNT?" s'est-elle demandée. Pour rappel, depuis le début du conflit en Libye en février dernier, et jusqu'à avant-hier, l'Algérie a refusé de reconnaître le CNT en invoquant le principe de non-ingérence dans les affaires internes d'autres pays.

DJAZIA SAFTA

RECUEILLEMENT SUR LES TOMBES MUSULMANES
PROFANÉES À CARCASSONNE

Le consul d'Algérie brille par son absence

Indignation après la profanation le week-end dernier de tombes musulmanes dans le cimetière militaire de Carcassonne, où une cérémonie de recueillement a eu lieu jeudi dernier. Sur les 29 tombes de soldats morts durant la Première Guerre mondiale, les deux tiers appartiennent à des Algériens.

"À mort les musulmans — les Arabes dehors — la France aux Français" sont entre autres les inscriptions portées sur les tombes. Les policiers ont effectué des relevés d'empreintes afin de tenter d'identifier le ou les auteurs de cet acte odieux. Le procureur de la République confiait que toutes les investigations seraient menées pour faire la lumière sur cette affaire. Jeudi après-midi, on attendait un représentant du consulat d'Algérie à Montpellier pour participer à la cérémonie. Il n'y a eu personne. Le consul du Maroc est venu de Toulouse. Adjointe au maire d'origine algérienne, Akila Sekaknia, assure avoir pris personnellement contact avec la représentation algérienne.

"Ce sont des inscriptions lâches visant à souiller la mémoire de musul-

mans morts pour la France", a déclaré cette femme qui, aussi, est déléguée dans la vie associative.

"Nous sommes là pour témoigner de notre estime et de notre affection pour la communauté musulmane et aussi exprimer notre douleur qui est aussi votre douleur", a déclaré pour sa part le député-maire, Jean-Claude Pérez. "On ne s'attaque pas à des tombes, à des hommes qui ont versé leur sang pour nous, pour que nous soyons libres et égaux en droit. Cet acte ne correspond pas à la quiétude de Carcassonne", a-t-il poursuivi, qualifiant cet acte d'abject et d'abominable.

Parmi les personnalités venues sur les lieux, il y avait aussi la préfète de l'Aude, représentant le gouvernement, le président du CFCM, Mohamed Moussaoui. Le CFCM était aussi représenté par l'Algérien, Abdallah Zekri, président de l'Observatoire national contre l'islamophobie. Il a exprimé son inquiétude "devant la répétition des actes islamophobes" craignant qu'ils ne se multiplient au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'élection présidentielle d'avril 2012.

A. O.

ABDELAZIZ DERDOURI, P-DG DE LA SOCIÉTÉ DE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX INFORMATIQUES "Le contrôle des réseaux sociaux reste impossible"

Réseaux sociaux : opportunité ou menace, c'est le thème d'une conférence animée hier par le professeur Abdelaziz Derdouri, président-directeur général de la Société de sécurité des réseaux informatiques (SSRI) et professeur à l'École nationale supérieure des sciences politiques, au centre d'El Chaâb des études stratégiques. Selon M. Derdouri, il existe en Algérie 2 200 000 inscrits sur le réseau facebook avec un taux de croissance important qui est de 150% par an.

Il prévient que "l'Algérie reste exposée et vulnérable, car le contrôle de ces réseaux reste impossible. Même la Chine n'a rien pu faire face aux réseaux comme facebook dont le siège est aux États-Unis".

S'appuyant sur des données et autres statistiques, le conférencier fera savoir que les réseaux sociaux ont des avantages, mais aussi des inconvénients et qu'il faut être très prudent lorsqu'on décide d'ouvrir un compte car, dira-t-il, "facebook reste le réseau le plus vulnérable face aux différentes attaques, infection en virus et

autres préjudices comme le piratage des comptes". Abordant le rôle des réseaux sociaux dans les révolutions qui ont secoué le monde arabe, le conférencier dira que ce rôle reste révélateur.

En effet, selon une étude menée par des chercheurs de l'université George-Washington et l'Institut américain pour la paix (Usip), les raisons des révolutions arabes restent encore floues, même si beaucoup s'accordent à dire que l'on doit ces mouvements aux réseaux sociaux qui ont été, selon eux, le

déclencheur. Or, l'étude démontre que, lors de ces événements, 75% des commentaires liés aux soulèvements dans les pays arabes étaient venus de l'extérieur de ces pays.

Poursuivant son analyse, le conférencier cite un rapport du News Group, établi à Dubaï, qui avait travaillé sur un corpus de 10 millions de conversations et qui avait prédit de grands bouleversements, remarquant que l'aspect politique des revendications était en hausse.

Cela dit, ce rapport n'a pas été

vraiment pris en considération à cause de ses conclusions jugées subjectives et conçues pour plaire aux dirigeants gouvernementaux. "En Égypte, par exemple, c'est la situation générale du pays qui était à l'origine de la révolution", estime le professeur.

Mais M. Derdouri, en dépit des risques que comporte l'utilisation de ces réseaux sociaux, affirmera qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer, car "l'Internet reste aussi un outil de développement".

CHÉRIF MEMMOUD

DANS UN DOCUMENTAIRE
SUR L'ALGÉRIE DE 2011
**Hervé Bourges fera-t-il
parler Bouteflika !**



●● Bouteflika, Aït Ahmed, Ghazali, Sadi, Louisa Hanoune et d'autres personnalités de la classe politique et du monde universitaire et culturel ont accepté de figurer dans son documentaire sur l'Algérie de 2011, selon Hervé Bourges. Un film sur les multiples crises algériennes, sans complaisance, a promis ce dernier. L'ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) français, va, en fait, adapter à l'écran son livre : "L'Algérie à l'épreuve du pouvoir", paru en 1967 et qu'il a réactualisé. Pour ce vieil ami de l'Algérie, le

constat aujourd'hui est alarmant. Le pays concentre tous les ingrédients explosifs : chômage de masse, corruption qui atteint les sommets de l'État, régime autoritaire qui bride les libertés, société tiraillée entre conservatisme, islamisme et modernité... Hervé Bourges estime que la crise que vit le pouvoir ne pourra pas faire l'économie d'une révolution. Même de velours. Le président Bouteflika, qui ne s'adresse plus aux médias depuis des lustres, hormis des apparitions dans l'Unique, fera-t-il une exception pour Hervé Bourges ?

GRANDE-MOSQUÉE DE PARIS
**Un nouveau conseiller
chez Dalil Boubakeur**



●● On croit rêver : au début de l'été, Abdallah Zekri se voyait exclu de la Fédération de la Grande-Mosquée de Paris pour avoir défié l'ordre du recteur de ne pas participer aux élections du CFCM. M. Zekri a été élu et Dalil Boubakeur a fini par prendre un poste de président d'honneur du CFCM. Remords ou calcul, le recteur vient de nommer le supposé adversaire au poste de conseiller technique à titre bénévole. Peut-être

faudrait-il le réintégrer à la présidence de la fédération. Son exclusion a permis l'incroyable ascension du patron de la mosquée. Ce dernier s'était illustré en manifestant contre une visite du président Bouteflika en France. Une pétition contre lui a même circulé. Curieusement, il est devenu l'interlocuteur privilégié des autorités consulaires algériennes dans son département.

LE RADAR DE LIBERTE

radar@liberte-algerie.com
Page animée par Hamid Saïdani

SALON DU LIVRE D'ALGER (1)
**Il vend tous ses livres
en deux jours**



●● Un éditeur syrien spécialisé dans le livre pour enfant a été agréablement surpris par l'attrait qu'avaient ses livres sur les jeunes lecteurs.

En 48 heures, il ne restait plus rien des 700 titres exposés, et dont la quantité était de près d'un conteneur, dans son stand pris d'assaut.

SALON DU LIVRE D'ALGER (2)
**Embouteillages
pour sortir**

●● Le choix de l'endroit pour la tenue de cette 16^e édition qui bénéficie d'une météo favorable aux sorties que sont les grands espaces du 5-Juillet a poussé de nombreuses familles à s'y rendre. D'autant que les espaces détente,

restauration et jeux pour enfants constituent un complément à la Foire du livre. Un point noir : les longues files pour quitter les lieux. Alors que plusieurs sorties existent, on trouve un malin plaisir à tous affluer dans un seul endroit.

OUVRAGE COORDONNÉ PAR MEBTOUL ET SARI
Le Maghreb face aux enjeux géostratégiques

●● *Le Maghreb face aux enjeux géostratégiques*. C'est là le titre d'un ouvrage collectif qui coordonnera l'économiste Abderahmane Mebtoul et Camille Sari, professeur à la Sorbonne et éminent expert financier. Cet ouvrage d'environ 980 pages à paraître

courant mars/avril 2012 verra la participation de 30 personnalités maghrébines (Algérie-Maroc-Tunisie-Libye-Mauritanie), 10 personnalités européennes et en principe de deux américaines. M. Mebtoul indique qu'il sollicitera début janvier 2012 une très

brève préface des chefs d'État des pays du Maghreb pour cet ouvrage. M. Mebtoul participera du 24 au 26 novembre prochain à Malte à un séminaire, à l'invitation du président du Forum euroméditerranéen, axé justement sur ce thème.

TRAITEMENT DE L'ASTHME
**Jusqu'à quand la pénurie
des allergènes ?**



●● L'immunothérapie ou la désensibilisation spécifique, notamment celle concernant les pollens doit être impérativement débutée en septembre pour amener une amélioration six mois plus tard quand la saison printano-estivale arrive. L'Institut Pasteur d'Algérie, unique importateur de ces allergènes, n'a pas été en mesure, une fois de plus, d'assurer la présence sur le mar-

ché des coffrets du traitement à cette période, pénalisant lourdement l'avenir de ces asthmatiques pendant la saison pollinique. Pourtant, l'immunothérapie ou la désensibilisation spécifique est reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 1998 comme étant le seul traitement efficace capable de modifier le cours naturel de la maladie asthmatique.

AÏN BEÏDA (OUM EL-BOUAGHI)
**Des entreprises
poursuivies en justice
par le wali**



●● Les retards accusés par les travaux de réalisation du pôle universitaire de 3 000 places pédagogiques et la cité universitaire (1 000 lits) de Aïn Beïda ont privé les étudiants de rejoindre cette structure pour cette rentrée universitaire 2011/2012. Cette situation a soulevé l'ire du wali, lors de l'inspection des travaux en question

dernièrement, qui n'a pas hésité à suspendre les 3 entreprises défaillantes, et ordonné le transfert de leurs dossiers à la justice. Au cours de cette visite, les retards de réalisation des logements LSP et l'abandon de certains chantiers par les entreprises ont été aussi soulevés par les souscripteurs.

LE PREMIER VOL EST PROGRAMMÉ POUR LE 7 OCTOBRE

Le dispositif d'Air Algérie pour le hadj 2011 dévoilé

La compagnie nationale met en place des vols de pré-acheminement sur le réseau domestique au profit des pèlerins de Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar et Adrar (prix symbolique) vers les aéroports d'Oran et Ouargla.

Sans surprise, le pécule hadj 2011 est de l'ordre de 221 000 DA en plus du titre de transport à bord respectivement des compagnies Air Algérie et Saudi Arabian Airlines fixé, quant à lui, à 100 000 DA. L'opération de commercialisation et d'émission des billets d'avion pour les 36 000 hadjis, (lequel quota consenti par la péninsule Arabique), débutera dès mardi au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Safex) et d'autres points à travers le pays.

La vente sera du seul ressort de la compagnie nationale mais au profit des deux compagnies qui se partagent à parts égales le nombre de pèlerins à transporter (18 000 pour chacune) selon un accord conclu en avril dernier. Le premier contingent quittera le pays le 7 octobre prochain en direction des Lieux Saints en l'occurrence l'aéroport de Djeddah. "Nous opérerons à partir des 5 aéroports algériens à savoir : Alger, Oran, Annaba, Constantine et Ouargla", a déclaré hier Mohamed-Salah Boulouf, P-DG d'Air Algérie, qui a tenu un point de presse pour communiquer sur les mesures prises pour la campagne hadj 2011.

Il en ressort en substance que l'organisation des séjours est confiée à l'Office du hadj (22 000 pèlerins), aux 26 agences privées agréées par l'Office du hadj



Les premiers hadjis s'envoleront le 7 octobre pour La Mecque.

(10 000), à l'opérateur public (1 000) et au Touring Club Algérie (3 000) qu'on continue à appeler opérateur public sans que personne ne puisse l'expliquer (statut associatif avec des filiales dont les actions sont détenues par l'association et la majeure partie de ses employés). Quoi qu'il en soit, le

transporteur national mettra en place des vols de pré-acheminement sur le réseau domestique au profit des pèlerins de Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, et Adrar (prix symbolique) vers les aéroports d'Oran et Ouargla.

Cette dernière escale est exclue de l'agenda des Saoudiens qui s'en

sont dessais suite à leur demande. "En raison des contraintes opérationnelles, la Saudia n'opérera pas au départ de Ouargla et un quota de 900 passagers prévus sur cette escale sera effectué vers ses vols au départ d'Oran", observe le responsable d'Air Algérie, qui ajoutera par ailleurs que "nous allons assurer 2 vols/jour en direction de Djeddah avec un nombre de passagers n'excédant pas les 600 (comme décidé par les Saoudiens) et un vol sur l'aéroport de Médine, soit un total de 72 vols dont 48 pour Djeddah et 24 pour Médine". À ce titre, la compagnie mobilisera cinq Airbus A330 et un A340 qu'elle devra affréter.

"La durée du séjour sera de 34 jours en moyenne avec la phase aller qui débutera le 7 octobre pour durer jusqu'à la fin de ce même mois et la phase retour arrêtée du 10 novembre au 3 décembre 2011", a-t-il indiqué, rappelant à

l'occasion que "l'opération hadj n'est pas du seul ressort du transporteur mais de plusieurs autres intervenants à savoir les ministères de l'Intérieur, des Transports, de la Santé en plus de l'Office du hadj, de la Protection civile et Air Algérie".

Une façon pour Boulouf de se prémunir contre d'éventuels désagréments dont pourraient être victimes nos pèlerins et d'éviter ainsi d'endosser la responsabilité à plus forte raison qu'il existe un précédent.

Boulouf, qui a eu à rencontrer la partie saoudienne, pas plus tard que pendant le Ramadhan dernier, n'a pas manqué de plaider la cause des Algériens pour ramener la durée du hadj à 34 jours au lieu des 45 prévus par l'Arabie Saoudite.

À noter aussi que les directions de l'aviation civile des deux pays respectifs ont conclu un accord aérien en mars dernier qui stipule 50% de l'exploitation pour chaque compagnie.

Il n'en demeure pas moins que la compagnie saoudienne rafle la mise des 18 000 pèlerins qui doivent s'acquitter des 100 000 DA alors que c'est la compagnie nationale qui se charge de la vente, de l'opération d'acheminement et du traitement des passagers. Certes, les deux accords sont dissociés mais l'on assiste là au profit à sens unique.

Boulouf, pour sa part, insiste à dire que l'opération du hadj reste lucrative pour la compagnie. "Les Saoudiens ont reconnu que sur les trois années à venir, les hadjis continueront à être sujets à des contraintes au niveau des aéroports", a-t-il déclaré, annonçant la réalisation d'une nouvelle structure d'accueil d'une capacité de 20 millions de passagers qui devra ainsi régler définitivement ce problème.

NABILA SAÏDOUN

CONFLIT OPPOSANT LA DIRECTION D'AIR ALGÉRIE AU PNC

"LES NÉGOCIATIONS AVANCENT BIEN"

●● Peu d'éléments nouveaux ont été révélés concernant le conflit opposant la direction d'Air Algérie à son personnel navigant commercial (PNC). Ces négociations, qui durent et qui se poursuivent encore, sont à un stade avancé, selon Mohamed-Salah Boulouf, P-DG de la compagnie qui, sans donner de détails, l'a déclaré hier en marge du point de presse consacré au dispositif spécial pour la campagne hadj-2011.

"Je ne tiens pas particulièrement à aborder la

question liée au PNC pour la simple raison que cela ne relève pas de l'objet de notre rencontre d'aujourd'hui. Je précise seulement que les négociations avancent bien", assure-t-il, écartant toute éventualité de débrayage lors de la période du hadj. Les revendications du personnel navigant, rappelons-le, portent essentiellement sur la revalorisation des salaires et la révision du statut de ce personnel navigant.

N. S.

PROTECTION ET PRÉSERVATION DES BIENS

Louh dénonce la mentalité du "baylek"

Une journée d'information et de sensibilisation sur la protection du patrimoine du secteur du travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale a été organisée, hier, au centre familial de Ben Aknoun. Cette rencontre, destinée à l'ensemble des opérateurs, a pour objectif de mobiliser les intervenants autour des investissements réalisés par le secteur et la mise en place d'un plan d'action annuel et pluriannuel et autres mécanismes de leur mise en œuvre.

Il s'agit également de sensibiliser les responsables gestionnaires et les chargés de l'administration et des moyens généraux pour donner plus d'importance à la question de la protection et de la préservation du patrimoine public et mettre en place les procédures opérationnelles susceptibles de protéger le mieux possible les biens et les réalisations acquises. Il est question aussi de créer un système opérationnel qui mettra en valeur la protection et la préservation du patrimoine et la responsabilité des ges-

tionnaires. Autres objectifs assignés à ce rendez-vous, la promotion de la culture de préservation en milieu professionnel et l'investissement de moyens modernes pour la préservation des documents et des dossiers, considérés comme biens nécessitant une attention rigoureuse pour les mettre à l'abri de l'usure. On citera, entre autres, l'immobilier, le mobilier, les édifices, les monuments, les sites, les œuvres d'art, les objets ethnographiques, les livres et les brochures. Ces objets "peuvent être conservés, restaurés et montrés", dira Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Dans son intervention, M. Louh a souligné que "cette rencontre est une opportunité pour insister sur la nécessité d'opérer un changement et l'instauration d'une culture en matière d'entretien dans les esprits des opérateurs à tous les niveaux. La mentalité qu'on appelle le baylek dans notre jargon populaire doit disparaître". Et d'ajouter : "D'importants montants ont été dépensés uniquement lors de la période 2005/2010 en vue de la réalisa-

tion de certains projets relevant du secteur. À titre d'exemple, 4 000 000 000,00 DA ont été dépensés dans le cadre de la politique de la réhabilitation de l'Anem et plus de 9 000 000 000 DA ont été dépensés uniquement dans les projets inscrits dans le cadre de la modernisation de la Cnas et environ 2 000 000 000 DA en faveur des services centralisés et décentralisés relevant de l'Inspection générale du travail." Selon M. Louh, ces montants visent à valoriser les nouveaux projets réalisés ces dernières années au niveau du secteur, notamment la généralisation de l'outil informatique avec l'acquisition de milliers de PC pour toutes les structures de la Sécurité sociale. M. Louh rappellera aussi la réalisation de centres d'imagerie implantés sur le territoire national par la Cnas pour un montant global de l'ordre de 2 000 000 000 DA. Il a enfin souligné que lors de la prochaine tripartite, plusieurs dossiers seront abordés en marge de la rencontre, en plus de l'ordre du jour de cette dernière.

F. AOUZELLE

TIZI OUZOU

Deux Marocains et un Malien expulsés

Les autorités de la wilaya de Tizi Ouzou ont procédé durant la semaine passée à l'expulsion de trois personnes étrangères pour séjour illégal en Algérie. Il s'agit de deux ressortissants marocains et d'un autre de nationalité malienne.

Dans le même cadre et suite à un contrôle effectué à travers la ville de Tizi Ouzou, un autre ressortissant marocain a été arrêté pour immigration clandestine. Présenté

au parquet, il a été placé en détention préventive.

Par ailleurs, deux lieux abritant des commerces illicites de boissons alcoolisés à Timizart-Loughbar et à Chréa dans la commune de Boudjima ont été fermés par les services de sécurité. Une somme d'argent et 4 755 bouteilles de bière et 384 bouteilles de vin rouge ont été saisies, ainsi que des armes blanches.

K. TIGHILT

ANNABA

40 HARRAGAS DEVANT LA JUSTICE

●● Deux groupes totalisant 40 candidats à l'immigration clandestine, interceptés jeudi et vendredi par les garde-côtes au large d'Annaba et d'El-Tarf, comparaîtront demain et mardi devant la justice pour tentative d'immigration clandestine, a-t-on appris hier à Annaba d'une source judiciaire. Composé de 19 personnes, le premier groupe a été arrêté jeudi dernier à cinq miles au nord de la plage El-bhnaya (El-Tarf) à bord de deux embarcations artisanales, tandis que le second, composé de 21 candidats à l'immigration clandestine, avait été intercepté aux premières heures de la matinée de vendredi au large de la plage El-bhnaya d'Annaba à bord d'une embarcation de pêche.

APPLICATION DES NOUVEAUX RÉGIMES INDEMNITAIRES ET STATUTS PARTICULIERS

Le Trésor public en situation de déficit depuis 2010

La revendication sociale est coûteuse pour l'État. Dans le projet de loi de finances pour 2012, les services du ministère des Finances donnent, sur trois ans, l'état du déficit du Trésor public en raison de l'institution de nouveaux régimes indemnitaires et versement des rappels depuis janvier 2008.

Dans la note de présentation du projet de loi de finances, il est établi que le "solde global du Trésor public a été en position de déficit en 2010 d'un montant de 1 433 milliards de dinars contre 1 113 milliards de dinars en 2009", sous l'effet d'une augmentation des rémunérations de 34%, des charges sociales de 25% et des subventions aux EPA de 37%. "Ces variations sont essentiellement imputables à l'application des régimes indemnitaires et des statuts particuliers publiés en 2010 et au paiement d'une tranche sur les rappels de janvier 2008." La tendance s'est accentuée en 2011.

Jusqu'à fin juin de cette année, le déficit du Trésor public s'est élevé à 577,2 milliards de dinars contre 61,6 milliards de dinars durant la même période en 2010. "Ce creusement de déficit du Trésor public à fin juin 2011 est imputable principalement aux fortes variations des lignes rémunérations (+42%) et subventions aux EPA (+130%) à forte consistance en salaires et charges sociales." Pour 2012, le gouvernement ne s'attend pas à ce que les opérations du Trésor public se remettent au vert. "La dépense de fonctionnement demeurera élevée en 2012 en raison du fait qu'el-



Le déficit du Trésor public s'est élevé à 577,2 milliards de dinars à fin juin 2011.

le prendra en charge, en année pleine, les effets induits par l'application des régimes indemnitaires et les statuts parti-

culiers publiés en 2011", note-t-on dans le projet de LF pour 2012. À ce titre, il est indiqué que ce cha-

pitre consommera une bonne part de l'augmentation des dépenses liées au fonctionnement qui ont

carrément doublé en quatre ans, passant de 2 363,2 milliards de dinars en 2008 à 4 608,3 milliards de dinars en 2012.

Il convient de reconnaître que l'État consent, depuis 2010, un gros effort financier pour accéder à la demande de quasiment tous les corps de métier de la Fonction publique. Le phénomène a été ébranlé par le personnel de l'éducation nationale, qui a engagé, pendant des mois, un bras de fer avec sa tutelle jusqu'à obtenir gain de cause, c'est-à-dire augmentation substantielle de leur régime indemnitaire avec effet rétroactif à partir de janvier 2008. À partir de là, la même revendication a été brandie partout : du côté des enseignants et chercheurs universitaires, des praticiens de la santé du secteur public, des paramédicaux, des greffiers, des huissiers de justice... À chaque fois, le gouvernement a cédé sous la pression sociale. Les éléments de la Sécurité nationale ont, aussi, bénéficié, en décembre 2010, d'une hausse allant jusqu'à 50% de leur salaire, en sus de l'incontournable rappel sur trois ans.

SOUHILA H.

ELLE ESTIME QUE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DOIT ÊTRE PRIS EN CONSIDÉRATION

La CAP favorable à l'augmentation du SNMG

La Confédération algérienne du patronat (CAP) n'est pas contre l'augmentation du salaire national minimum garanti. "L'UGTA a raison de poser le problème du pouvoir d'achat", a indiqué, hier, M. Boualem M'rakech, président de la CAP, lors d'une conférence de presse consacrée à la prochaine tripartite. Si le président de la CAP s'est montré moins hostile à la revendication de l'UGTA, il pose, cependant, "des conditions", liant cette révision aux fondamentaux économiques et à la productivité. En ce sens, il a appelé à la création d'indices annuels d'évolution des paramètres du pouvoir d'achat et de l'inflation. M. M'rakech a raison de dire que l'examen du SNMG seul sans tenir compte de l'environnement économique en général ne règle pas le problème du pouvoir d'achat.

Généralement, les augmentations consenties par les gouvernements et les entreprises se traduisent, sur le terrain, par des hausses des prix et des importations. Il faut donc agir sur la production locale et mettre l'entreprise au centre des politiques économiques. "L'entreprise algérienne est une

entreprise citoyenne", n'a cessé de marteler le président de la CAP, indiquant que l'opérateur économique est la principale victime de la corruption, de la spéculation, de l'inflation... C'est dans ce cadre, que la CAP a suggéré, entre autres, la mise en place d'un observatoire de suivi, l'installation d'un comité d'éthique et la création d'un conseil stratégique pour concevoir et promulguer une vision appropriée du développement de l'entreprise. Le président de la CAP a plaidé également pour "le suivi sur le terrain des décisions prises", soutenant que le problème de la relance de l'économie algérienne réside dans la non-application des lois existantes et des décisions prises à chaque fois. "Depuis des années, on parle de l'après-pétrole et du rôle que doit jouer les entreprises. Aujourd'hui, la situation n'a, malheureusement, pas changé", regrette Boualem M'rakech, indiquant que lors de la dernière tripartite des décisions très attendues par les entreprises ont été prises.

Le président de la CAP cite notamment le rééchelonnement des dettes des petites et moyennes entreprises et la bonification des

crédits d'investissement aux petites et moyennes entreprises. Boualem M'rakech qualifie le document de travail, sur l'amélioration des relations entre les banques et les entreprises, de "littérature obscure". "Ce que nous souhaitons, ce sont des propositions concrètes", souligne M. M'rakech. C'est ce que "la CAP à entrepris, en participant à toutes les commissions de travail décidées par la dernière tripartite".

La CAP a émis des propositions, mais elle ne sait si elles sont retenues ou pas. "Les conclusions des commissions de travail seront examinées lors de la prochaine tripartite", a précisé M. M'rakech. Concernant le pacte économique et social, un des points à l'ordre du jour de la tripartite prévue 29 septembre prochain, avec la possibilité que les travaux qui se dérouleront sans discontinuité, se prolongent jusqu'à la matinée du 30 septembre, le président de la CAP a appelé "à l'application à 100% des dispositions contenues dans le document paraphé par toutes les parties en 2006", en qualifiant le pacte d'"avancée incontestable". "Pourquoi le revoir ? Celui-ci n'est pas bon ?" s'interroge Boualem M'rakech. "Ce document est

fiable. Nous n'avons pas besoin de le revoir", estime-il, en l'exhibant.

La CAP veut en faire un texte législatif, opposable à toutes les parties, au risque de sanction en cas de non-application. Le président de la CAP déplore, par ailleurs, l'absence de représentants d'entreprise, dans la composition du comité national de mise à niveau. En effet, le nouveau décret prévoit la participation de pas moins de 13 ministères avec 16 représentants (dont 2 pour le ministère des Finances et 3 pour le ministère chargé de la PME) dans le Comité national de mise à niveau ; sont également représentés dans ce comité, les organismes suivants, à savoir le Cnes, l'ANDPME, le CNC-PME, la CGCI et l'Abef, soit un total de 21 membres. "Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas", indique Boualem M'rakech.

Quant à la participation ou pas des syndicats autonomes à la tripartite, le président de la CAP, estime qu'il faut "poser la question aux parties concernées". Lui affirme qu'il ne l'est pas.

MEZIANE RABHI

SERVICES INNOVANTS ET OFFRES INÉDITES DÉDIÉES AUX ENTREPRISES NEDJMA PRÉSENTE SES NOUVEAUTÉS AU 8^e SALON MED-IT

Acteur majeur dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Algérie, Wataniya Télécom Algérie-Nedjma participe, pour la septième année consécutive, à la 8^e édition du Salon international des technologies de l'information Med-IT, prévu du 26 au 28 septembre 2011, au palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger. Cet événement professionnel annuel, dédié aux innovations dans le domaine de l'Internet, des télécoms et de l'informatique, est organisé

sous le haut patronage du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Située à la salle 1 du Palais de la culture, la surface d'exposition de Nedjma, de 72 m², est aménagée en espaces distincts, dédiés aux offres Voix et Data, au Black Berry et autres produits Nedjma. Nedjma-Entreprises présentera en avant-première son nouveau forfait à 4 000 DA, sur l'offre Pro-Contrôle destinée aux clients entreprises, ainsi qu'un large éventail de solu-

tions de Voix et Data applicables dans divers domaines tels que la monétique. La nouvelle offre, Pro-Contrôle 4 000, permet au client de bénéficier de nombreux avantages : des appels gratuits et sans limite de 8h à 18h vers Nedjma, des appels à seulement 2 DA la minute vers Nedjma de 18h à 8h, de SMS à seulement 2 DA vers tous les réseaux et des tarifs les plus bas du marché à 4 DA la minute vers les autres réseaux fixe et mobile 24h/24. Le 8^e Med-IT sera également

l'occasion pour Nedjma de présenter Nedjma self-service. Une nouvelle solution sous forme de borne automatique de rechargement de crédit et d'achat de cartes de recharge en accès libre, disponible dans les boutiques de son réseau de vente. Ce service, qui est une première dans le secteur des télécommunications en Algérie, confirme l'engagement de Nedjma à offrir les meilleures prestations à ses clients et assoit son leadership dans le domaine de l'innovation technologique.



DES ÉMEUTES CYCLIQUES SECOUENT LA RÉGION

OUARGLA MINÉE

PAR LE DOSSIER DE L'EMPLOI



Les jeunes sont pris en otage face au grave problème qu'est le chômage.

Liberte

Le paradis de Hassi Messaoud leur étant presque interdit, il ne leur reste que les yeux pour pleurer et la rue pour crier leur colère. Ce qui irrite un peu plus les jeunes chômeurs, c'est que l'offre, plus de 40 000 postes d'emploi chaque année, est largement supérieure à la demande, qui oscillerait entre 10 000 et 15 000 candidats. C'est-à-dire que leur problème peut trouver une solution. Pourquoi alors ne fait-on rien pour eux ?

De notre envoyé spécial à Ouargla :
ARAB CHIH

"Nous sommes des citoyens de troisième catégorie après les Algériens et les gens du Polisario." Un sentiment aigu d'injustice mêlé au ressentiment animent les cœurs meurtris des jeunes chômeurs de Ouargla. Ils ne s'expliquent pas leur condition, eux qui habitent à quelques encablures de Hassi Messaoud, cette mamelle de l'Algérie où le pétrole et le gaz coulent à flot. Ce qui ajoute une couche à leur frustration est qu'ils ne profitent que très peu des offres d'emploi proposées par les entreprises de la région (plus de 700 sociétés travaillent à Hassi Messaoud). Jetant aux orties leur légendaire pondération, les gens du Sud ont, à l'instar de leurs concitoyens du Nord, emprunté les chemins escarpés de la contestation de rue. Aussi, depuis 2003, la capitale du sud du

pays est cycliquement secouée par des mouvements de protestation. Rien que les deux dernières semaines de ce mois de septembre, pas moins de 5 manifs ont été enregistrées dans la région. Mieux, en 2008, les jeunes chômeurs de la région se sont dotés d'un comité dans l'espoir de donner plus de retentissement à leurs actions, mais surtout de voir le bout du tunnel. Mais rien n'y fit, le problème est toujours là.

Rencontré devant le portail principal de la cité administrative où se trouve la direction de l'emploi, un groupe de jeunes donne libre cours à sa colère. "Après mon inscription à l'Angem en 2008, une quinzaine de bulletins m'ont été délivrés sans pouvoir décrocher un emploi dans une société nationale ou étrangère. Mieux, parce que j'ai pris part à des sit-in, la justice m'a condamné à un mois de prison", s'insurge un jeune. "Il faut avoir la peau blanche et non pas noire comme la nôtre pour être retenu",

remarque un autre avant de s'épancher : "Parce que je ne travaille pas, je crée souvent des problèmes chez moi en cherchant chicane à mes sœurs. De guerre lasse, mon père m'a mis à la porte et je vis maintenant dehors." Pour eux, même avec le sésame (bulletin de recrutement) délivré par le bureau de main-d'œuvre, la bataille est loin d'être gagnée. Ils doivent aussi passer le filtre des entreprises qui se montrent, selon ces jeunes, trop exigeantes. "Ils nous imposent des conditions insurmontables pour nous éliminer de la course. Dernièrement, il y a eu un test de recrutement au sein d'une entreprise. Sur une vingtaine de postulants, un seul jeune d'Ouargla est retenu", s'offusque-t-on.

Le paradis de Hassi Messaoud leur étant presque interdit, il ne leur reste que leurs yeux pour pleurer et la rue pour crier leur colère. Ce qui irrite un peu plus les jeunes chômeurs, c'est que l'offre, plus de 40 000 postes d'emploi chaque année, est largement supérieure à la demande, qui oscillerait entre 10 000 et 15 000 candidats. C'est-à-dire que leur problème peut trouver une solution.

Pourquoi alors ne fait-on rien pour eux ? "Le problème est plus politique que social. C'est une carte maîtresse entre les mains de certaines personnes pour faire du chantage pendant les périodes électorales", rétorque Maamar, un jeune qui a travaillé pendant près de 2 ans dans une société de sécurité, Himaya Plus, avant de se retrouver au chômage. "Le chef de cabinet nous a reçus en mars dernier et nous a promis que le problème sera réglé dans 6 mois. Vous reviendrez en juin prochain et la situation restera en l'état", ajoute-t-il. "Il y a une mafia politique et économique qui a fait main basse sur la

Ici à Ouargla, tout le monde a parlé de l'existence d'une "mafia de l'emploi". On parle de la vente des bulletins d'emploi qui sont cédés à 100 000, 150 000 et 200 000 DA, bien sûr selon l'intérêt de l'emploi proposé et le rang de la société.

région et dont les intérêts se recoupent avec ceux de certaines gens au sein du pouvoir", explique encore Madani El-Madani, un jeune militant de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH). Très dynamique, celui-ci a lancé une page facebook mais aussi une radio internet, "Akhbar Ouargla" (Ouargla infos), qui émet la nuit pendant deux heures, donnant la parole aux Ouarglis pour exprimer librement leurs préoccupations. "Nous voulons une justice sociale entre tous les Algériens et une distribution équitable de la rente pétrolière, mais dans le cadre de l'unité nationale", précise notre jeune militant, comme pour prendre ses distances avec le fameux mouvement des enfants du Sud qui fait petit à petit son nid dans tout le Sud algérien. ●●●

●●● Mais ici à Ouargla, tout le monde a parlé de l'existence d'une "mafia de l'emploi". On parle de la vente des bulletins d'emploi qui sont cédés à 100 000, 150 000 et 200 000 DA, bien sûr selon l'intérêt de l'emploi proposé et le rang de la société. "Sur les 40 postes d'emploi proposés dernièrement, seuls 4 sont revenus à des jeunes d'Ouargla. Les autres sont distribués à gauche et à droite", atteste un député FNA avant de pointer du doigt le "lobby des sous-traitants". Il faut dire que les entreprises de sous-traitance sont très mal vues à Ouargla, au point de cristalliser toute la rancœur des citoyens.

Le chef de l'État, comme son Premier ministre actuel avaient promis, il y a plusieurs années, de mettre fin aux activités de ces entreprises. Si elles ne travaillent pas à visage découvert comme par le passé, elles ont tout de même réussi à trouver la parade pour faire fructifier leur business. Elles ne recrutent plus des travailleurs au profit des entreprises, mais louent plutôt leurs services, le gardiennage par exemple, pour procéder ensuite à des recrutements. Une location de main-d'œuvre déguisée. Le plus grave, selon un citoyen du Nord qui dit beaucoup de bien des gens du Sud avec lesquels il vit depuis 5 ans, est qu'on ne donne que des miettes aux employés recrutés. Les employeurs offrent des salaires qui dépassant parfois 100 000 DA et les sous-traitants recrutent des travailleurs pour 15 000 ou 20 000 DA par mois.

Résultat des courses, les jeunes Ouarglis refusent de travailler chez ces sociétés. Ce qui n'a pas manqué de leur attirer bien des accusations. "Ils ne veulent pas travailler pour un salaire de 20 000 DA. Ils veulent tous travailler à Sonatrach", remarque un cafetier. "Il y a un entrepreneur ici à Ouargla qui a du mal à trouver un manœuvre pour 1200 DA la journée.

Les jeunes ne veulent travailler qu'à Hassi Messaoud", appuie un chauffeur de taxi. Avec un langage imagé, le député du FNA les a affublés du qualificatif de "chômeurs de luxe" qui ne veulent entendre d'un emploi que dans les grandes sociétés.

Certains préfèrent plutôt soulever d'autres problèmes, telle la maîtrise des langues étrangères et la qualification. "La plupart des chômeurs d'ici sont sans qualification. Et les centres de formation d'ici ne dispensent pas des formations dans les métiers demandés par les sociétés", explique un journaliste local. L'élus du FNA, lui, soulève un tout autre problème : celui de la partie qui devra distribuer les offres d'emploi. Pour lui, l'Anem doit être déchargée de ce dossier au profit des maires, comme c'était le cas avant 2004. Une distribution des offres d'emploi qui est décriée aussi par les jeunes chômeurs qui exigent plus de transparence de la part de l'Anem. Autre revendication mise sur la table : l'ouverture d'un dialogue avec les autorités locales, à leur tête le wali. "Là où l'on se rend, nos seuls interlocuteurs sont les éléments des services de sécurité", dénonce une jeune. À sa manière, le député FNA soulève lui aussi ce problème. "Jamais un wali ne nous a sollicités pour nous entendre sur ce dossier de l'emploi. Même la commission dépêchée par le ministère du Travail n'a pas jugé utile de nous rencontrer", déplore-t-il avant d'ajouter : "L'État doit ouvrir un dialogue avec les acteurs influents pour trouver une solution à ce problème qui n'a que trop duré." Approché pour avoir son avis sur toutes ces questions, le wali de Ouargla n'a pas jugé utile de nous recevoir, préférant nous renvoyer à la direction de l'emploi.

Sollicité avec la collègue d'El Watan, celui-ci a refusé de s'exprimer au motif d'une interdiction qui lui est imposée par son ministère de tutelle. Quant à la direction régionale de l'Anem, elle est devenue un véritable bunker protégé par des policiers, de peur qu'il ne soit attaqué.

Pendant que l'on fait l'autruche, les jeunes chômeurs d'Ouargla broient du noir et s'exposent à toute sorte de tentations... même sécessionniste. "On est méprisé dans notre propre pays et, s'ils veulent maintenant, on va mettre sur la table des revendications politiques.

Tout se trouve au Nord du pays : les grands instituts, les grands hôtels, les sièges des grandes entreprises, etc. On en a assez d'une tutelle qui dure depuis l'indépendance. Nous ne sommes pas des racistes et nous ne voulons pas la division du pays, mais avec cette politique l'Algérie deviendra immanquablement une seconde Libye", fulmine un jeune ingénieur en environnement. Et le jour où la boîte de Pandore sera ouverte...

A. C.

TAHAR BELLABAS, PORTE-PAROLE DU COMITÉ DES CHÔMEURS DE OUARGLA

"LA MAFIA ÉCONOMIQUE A FAIT MAIN BASSE SUR L'ADMINISTRATION"

Le porte-parole revient sur les raisons de la création du comité des chômeurs dans cette région du Sud du pays et des difficultés pour les jeunes d'arracher un poste d'emploi.

Entretien réalisé par
ARAB CHIH

Liberté : Cela fait 8 ans que le problème de l'emploi est posé à Ouargla et il n'est pas résolu à ce jour. Pourquoi ?

●● **Tahar Bellabas :** Le dossier de l'emploi est exploité par certaines parties très influentes au sein de l'État. Des ministres, des cadres de partis politiques et des élus de Ouargla ne veulent pas qu'il y ait solution pour pouvoir l'exploiter durant les élections. C'est un dossier très sensible, comme celui de l'habitat. Les grands bénéficiaires, ce sont les proches des responsables à Alger. Aussi, malgré l'absence de solidarité des élus de la région à notre cause, nous imputons la responsabilité au pouvoir.

"La wilaya de Ouargla peut offrir des emplois aux chômeurs de plus de sept autres wilayas. Mais ils refusent toute solution, car ce dossier fait le beurre de certains affairistes."

Dans la foulée des mouvements de protestation à Ouargla, vous avez créé un comité des chômeurs. Pouvez-vous nous expliquer votre démarche ?

●● Nous avons mis en place notre comité en 2008, avant la création du comité national des chômeurs. Notre objectif était de contrecarrer les accusations de racisme et de régionalisme proférées à notre encontre par les responsables. Autre rumeur distillée : nous, jeunes d'Ouargla, nous voulons profiter seuls des emplois proposés par les sociétés pétrolières. En créant le comité, nous espérons aussi lever le blocus médiatique imposé à notre wilaya. Pour nous, le chômage est la source de tous les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes (drogue, suicide, hargha, etc). Nous avons donc créé cette structure pour limiter le nombre de victimes.

En gros, nous visons trois objectifs : nous voulons d'abord que tous les jeunes adhèrent à notre structure pour pouvoir bénéfi-



cier d'un emploi qui est au demeurant un droit constitutionnel. Ensuite, nous tenons à nous doter d'une structure totalement indépendante de l'administration. Et notre dernier objectif, c'est de venir à bout du problème du chômage au niveau national.

Quelle est l'attitude des autorités à l'égard de votre structure ?

●● L'administration refuse de nous reconnaître tant que nous ne nous mettons pas sous la coupe du ministère de l'Intérieur. En nous recevant en juillet dernier, le ministre du Travail nous a insultés et accusés de faire de la politique, tout en nous demandant de nous affranchir du Snapap et de nous mettre sous la tutelle du ministère de l'Intérieur pour avoir un agrément. Ce que nous avons refusé, car cela ne cadre pas avec notre vision.

Dernièrement, une commission a été dépêchée à Ouargla par le ministère du Travail. Avez-vous des échos sur son travail ?

●● Elle a donné cours à un grand désordre dans notre wilaya. Elle a été à l'origine des derniers événements. Elle n'est à Ouargla que pour nous leurrer et contenir notre colère. Depuis son arrivée il y a trois mois, on n'a rien vu, à part les visites sur terrain de ses membres et le changement à la tête de l'antenne locale de l'Angem. Les gens doivent savoir que nous ne refusons pas le travail, mais plutôt l'esclavagisme et l'exploitation des sociétés de sous-traitance.

Pourquoi cette révolte permanente des chômeurs d'Ouargla ?

●● Nous nous sentons comme des citoyens de troisième catégorie. Ils refusent de nous faire travailler dans des entreprises respectables en nous laissant que des sociétés "esclavagistes", comme celles de gardiennage qui nous donnent des salaires de misère de 15 000 DA, alors qu'en réalité elles sont rétribuées à plus de 100 000 DA. Nous ne refusons pas le travail, mais l'exploitation. Nous voulons travailler dans des entreprises respectables qui ne bafouent pas nos droits.

Le problème du chômage est-il à ce point insoluble ?

●● Il faut savoir que, chaque année, pas moins de 45 000 offres d'emploi sont mises sur le marché. Un nombre qui dépasse largement celui des chômeurs. Autre chose : la moitié des 17 000 inscrits à l'Angem sont des travailleurs qui y ont

"Ma conviction est qu'avec une meilleure politique, le problème du chômage sera réglé en moins de deux mois."

émargé dans l'espoir de décrocher un boulot plus intéressant. Ma conviction est qu'avec une meilleure politique, le problème du chômage sera réglé en moins de deux mois. Mieux, la wilaya d'Ouargla peut offrir des emplois aux chômeurs de plus de sept autres wilayas. Mais ils refusent toute solution, car ce dossier fait le beurre de certains affairistes.

La mafia économique a fait main basse sur l'administration qui ne joue plus aucun rôle. Le directeur régional de l'emploi nous a assurés que seules 800 sur les 1400 entreprises exerçant à Ouargla travaillent avec sa structure. Les autres, il ne les connaît même pas.

Que proposez-vous ?

●● Il faut que les jeunes chômeurs soient partie prenante, au même titre que l'administration, dans le traitement de ce problème. La solution c'est la transparence, c'est-à-dire procéder à l'affichage public des offres mais aussi des demandes d'emploi. La radio locale sera elle aussi mise à contribution.

"La solution c'est la transparence, c'est-à-dire procéder à l'affichage public des offres mais aussi des demandes d'emploi."

Trois jeunes chômeurs ont été condamnés dernièrement à de lourdes peines par le tribunal de Ouargla. Un commentaire ?

●● C'est un message de la part du pouvoir à tous les jeunes chômeurs qui veulent adhérer à notre structure et revendiquer leurs droits. Pour preuve, les trois jeunes condamnés sont des membres de notre comité. Nous exprimons notre solidarité à nos amis de Ouargla mais aussi de Skikda et de Médéa qui font l'objet de poursuites judiciaires, mais aussi de pressions des services de sécurité. Nous comptons d'ailleurs organiser le 9 octobre prochain un sit-in devant la présidence.

A. C.

EXTRAITS CHOISIS DU LIVRE "DE LA NUMIDIE À L'ALGÉRIE, GRANDEURS ET RUPTURES" DE KARIM YOUNÈS

OCTOBRE A LAISSÉ DES TRACES DANS TOUTES LES CONSCIENCES

Les flammes d'Octobre 1988 ont continué à déstabiliser le pays pendant de longues années à cause de l'imprévoyance et de l'incapacité de ses dirigeants à répondre à temps aux interpellations bruyantes et incessantes de la société. Octobre 1988 a été le paroxysme de cette décrépitude politique. Comment en est-on arrivé là ?

Quand on souffle sans arrêt un brasier dormant, il se rallume.

Le président Chadli, qui pouvait tout obtenir du parti FLN dont il était secrétaire général, a préféré le contourner pour suivre une voie hasardeuse qui a mené finalement à l'échec. Ignorer sa propre formation politique, ou encore abdiquer devant quelques résistances, choisir de pousser le peuple à prendre la rue pour imposer une nouvelle voie de développement n'était pas la meilleure idée.

Les efforts du président Chadli Bendjedid d'apporter des changements dans l'organisation de l'économie et d'oser des ouvertures à travers la création d'espaces de liberté que constituait la liberté d'association à travers la promulgation de la loi 87/15 de juillet 1987 n'auront pas suffi face à la montée des périls.

Chadli a parlé comme Gorbatchev de *chafafiya* — transparence — ou encore de perestroïka-restructuration. Il précipite la fin du régime du parti unique. La société civile s'éveille, les syndicats se mêlent, les politiques s'organisent, l'Algérie implose, le régime démocratique s'impose.

Aventureuse, cette initiative de recourir à la confrontation de rue qui se solda par des centaines de morts et des milliers de blessés !

Octobre 1988 n'aura pas été politiquement vain pour l'Algérie. Le président Chadli fait modifier la Constitution le 23 février 1989 en y introduisant le multipartisme : une soixantaine de partis, répondant à toutes les expressions courant dans la société, voit le jour

Notre peuple, sans avoir bénéficié d'aucune pédagogie démocratique, autre que celle héritée de ses affinités séculaires, ancrées dans des réflexes régionaux et tribaux, découvre lui aussi qu'il est si facile d'être "démocrate". Il faut dire que le régime du sultanat, qui avait sévi depuis des siècles, a laissé quelques traces : l'absence d'intérêt pour la délibération.

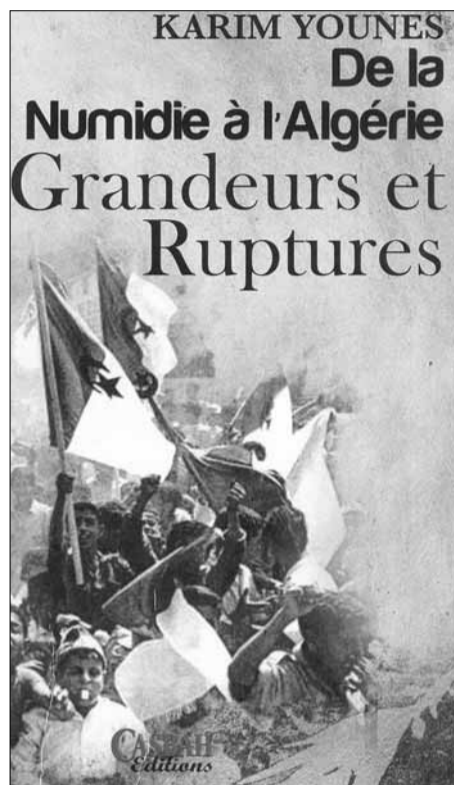
Pendant ce temps, la guerre faisait rage également au sommet de l'État. Les ingrédients d'Octobre 1988 sont encore disponibles, les raisons de les recycler dans le multipartisme naissant sont encore à l'ordre du jour. Finalement, les luttes de sérial vont faire pourrir la situation, et petit à petit, le pays court à sa déchéance, l'État au bord de l'engloutissement.

À partir de là, le pays vivra l'impensable, l'inimaginable. Des torrents de sang vont maculer le drapeau autour duquel l'Algérie s'est soudée pour se libérer. À qui la faute ? Quelle est la part de responsabilité de chacun ?

Certains observateurs l'imputent à l'émergence de cette force tapie à l'ombre des pouvoirs successifs depuis le recouvrement de l'Indépendance, prenant de l'ampleur d'année en année, notamment à la faveur de la lutte entre puissants de ce monde : quand l'Amérique recrutait au Moyen-Orient grâce aux pétrodollars des monarchies du golfe Persique pour faire la guerre aux Russes installés en Afghanistan.

On ferma même les yeux lorsque nos jeunes portaient faire la guerre dans ces contrées lointaines alors que l'objet ne les concernait pas tant il répondait aux calculs d'intérêts entre puissances belligérantes dont l'idéologie est loin des convictions religieuses des volontaires musulmans.

D'aucuns affirment que des segments du pouvoir — incarné par le président Chadli — ont pensé balayer le système politique issu de la guerre de Libération en facilitant sous la contrainte une rapide montée en puissance.



ce de cette formation au détriment du FLN qu'ils ont suspecté, dès le départ, de faire ombre au projet des réformes.

Ils prédisposaient donc le FIS au rôle de cheval de Troie, mais le FIS mènera sa propre politique, au grand dam de ses sponsors. La situation de confusion extrême mettra fin au gouvernement Hamrouche.

La nouvelle Constitution du 23 février 1989 ayant mis fin dès juillet 1990 au régime du parti/État, l'ANP se retire du parti. Mais elle fut amenée à affronter le terrible dilemme issu des élections locales puis nationales qui ont vu le premier tour remporté par la mouvance du Front islamique du salut.

L'ambition de Chadli Bendjedid de tourner la page des années Houari Boumediène n'aboutira pas. Elle précipita le départ du Chef du gouvernement Hamrouche en juin 1991 et, six mois plus tard, en janvier 1992, le sien. L'opinion gardera de Mouloud Hamrouche le souvenir d'un homme de conviction, de Chadli Bendjedid un homme de bonne volonté mais dépassé par les événements qu'il n'a pu maîtriser. Sid-Ahmed Ghazali, nommé dans l'urgence, a été chargé de préparer les élections et les organiser avant la fin de l'année.

Il n'a pas bénéficié comme le veut la tradition d'une période de grâce. Le temps urge, la maison brûle, il doit éteindre le feu et, simultanément, reconstruire ce qui menaçait de s'effondrer. La première étape du gouvernement Ghazali était de modifier le mode électoral en cours.

Sid-Ahmed Ghazali avait consacré l'essentiel de son activité à réduire les tensions survenues à la suite de l'émergence de la mouvance FIS qui tenait la majorité des communes. L'Algérie était dans une situation précaire et l'instabilité politique l'enfonçait davantage.

LE MODE DE SCRUTIN A FAVORISÉ LE FIS

Le FLN, à l'ère du gouvernement Hamrouche, privilégia un scrutin proportionnel qui permettait l'entrée au Parlement de plusieurs sensibilités politiques qui auraient l'occasion de débattre des questions politiques dans une enceinte au lieu de la rue et ensuite de prévenir l'éventualité du raz-démarée d'une seule force politique.

C'est dans cet esprit que les élections législatives de juin 1991 ont été programmées. Des élections qui n'eurent pas lieu finalement.

Lorsque Ghazali succéda à Hamrouche au poste de Chef du gouvernement, avec la mission de préparer les élections dans les six mois, la question du mode électoral était

posée. Le gouvernement Ghazali maintient sa préférence pour le scrutin privilégiant la proportionnelle. L'Assemblée aurait été gérable.

Le FLN lui imposa, par la voix de ses représentants, le scrutin uninominal à deux tours et un nouveau découpage électoral pour conserver une majorité suffisante pour gouverner. Avec ce système, une légère majorité de voix peut aboutir à une très grande majorité de sièges. Le calcul se révéla complètement faux.

En effet, a posteriori, on vérifia que sur treize millions d'électeurs environ, trois ont voté pour le FIS. Et, à la proportionnelle, un rapport de trois sur treize n'aurait pas pu donner la majorité écrasante dont a bénéficié cette formation.

Le 27 décembre 1991, au soir du premier tour des élections législatives en Algérie, le FIS arrive très largement en tête avec près de 48% des suffrages exprimés. Il ramasse la mise. Aux élections communales comme pour les nationales, il remporte l'écrasante majorité des sièges.

Au sommet de l'État, le résultat fit l'effet d'un séisme.

Le second tour était prévu pour le 16 janvier. Après la démission du président Chadli, le 11 janvier, Mehri exprime un changement, de cap au FLN, prenant clairement ses distances vis-à-vis du gouvernement. Il se rapproche des partis d'opposition, le FIS et le FFS.

Le 11 janvier 1995, il participe à la conférence de Rome des partis d'opposition — le FIS, le FFS, Ennahda, le MDA, le PT, le JMC et La ligue algérienne de défense des droits de l'Homme — contestant l'interruption du processus électoral et signe l'accord dit de Saint Égidio, qui formulait des propositions de solution de crise. Mais celles-ci apparaissent aux yeux du gouvernement comme biaisant sa décision stratégique de combattre les mouvements armés issus du FIS qui venaient d'apparaître et menaçaient l'ordre républicain.

Ces derniers avaient décidé de prendre les armes pour exprimer leur révolte contre l'annulation des élections dont les règles du jeu étaient, à leurs yeux, fixés par le gouvernement lui-même.

Au FLN, c'est la guerre des tranchées. Un schisme est vite apparu entre deux camps : celui qui soutenait la voie de la reconstitution via les accords conclus entre les partis réunis à Rome et ceux qui s'alignaient sur les positions du gouvernement dénonçant "l'ingérence étrangère".

Au fond, le cœur du problème était que les accords de Saint Égidio disqualifiaient les autorités officielles du pays et le sort qui leur était réservé n'était ni plus ni moins que la fin d'une époque. Quid du pays ?

LE TRAGIQUE DESTIN DE L'ALGÉRIE DE BOUDIAF

Le président Chadli a donc démissionné le 11 janvier 1992. L'Assemblée populaire nationale dissoute quelques jours auparavant (le 4 janvier), il revenait à Abdelmalek Benhabylès, en qualité de président du Conseil constitutionnel, d'assurer l'intérim. On sait que ce dernier refusa la charge.

Trois jours plus tard, le 14 janvier 1992, un Haut-Comité d'État est mis en place par le Haut-Conseil de sécurité. Il s'agit d'une institution provisoire de gestion de l'État. Présidé par Mohamed Boudiaf, il comprend Ali Kafi, Khaled Nezzar, Ali Haroun et Tidjani Heddami.

Les événements vont se précipiter : l'annulation du processus électoral est décidée. L'état d'urgence est instauré le 9 février pour une durée d'un an. Il perdure encore 19 ans après. Dans la foulée, le 4 mars, la décision de dissoudre le FIS est prise.

Des groupes armés semaient la terreur dans les villes, essaïmaient les maquis devenus leurs refuges, les populations rurales vivaient un calvaire quotidien qui ne leur laissait

guère de choix que d'assurer la logistique des groupes de plus en plus nombreux.

La lutte de l'État contre les militants du parti dissous fut implacable.

L'Algérie s'installe dans une guerre qui ne dit pas son nom.

La violence emportera des milliers de victimes, Mohamed Boudiaf, le président du Haut-Comité d'État comptera parmi elles. Il fut froidement mitraillé dans le dos le 29 juin 1992, publiquement, en direct à la télévision, six mois plus tard après son retour dans son Algérie, celle dont il est l'un des pères décisifs de l'Indépendance nationale. Il avait 72 ans... Ali Kafi prit le relais jusqu'au 30 janvier 1994.

À cette date-là, s'achève le mandat interrompu de l'ex-président démissionnaire, Chadli Bendjedid. Devant le refus de Abdelaziz Bouteflika de présider aux destinées de l'État algérien, Liamine Zeroual, alors ministre de la Défense nationale, est choisi par ses pairs en qualité de chef d'État le 31 janvier 1994, puis élu au suffrage universel du 16 novembre 1995 président de la République jusqu'au 27 avril 1999

LIAMINE ZEROUAL À LA MANŒUVRE

Le président Zeroual entame son mandat à la tête du Haut-Comité d'État dans une situation de crise aiguë. En plus de la violence ambiante, il dut affronter le mouvement culturel berbère qui organisa le boycott de l'année scolaire 1994 — ou grève du cartable — qui paralysa les écoles, les collèges et lycées de la région, en réponse à la non-satisfaction des revendications culturelles et identitaires.

Cette grève était, de mon point de vue, une décision excessive, pénalisante pour des milliers de jeunes élèves dont certains ne récupéreront jamais le retard accusé. Un mal nécessaire, s'est-on défendu. Beaucoup de ses promoteurs roulent aujourd'hui pour ce qu'ils n'ont pas cessé de dénoncer hier !

C'est le bilan de chacun, pas le bilan de tous. Dans la foulée des solutions pour mettre fin à cette manifestation pacifique mais combien coûteuse pour des milliers d'élèves, un Haut-Commissariat à l'amazighité fut créé, qui prendra en charge la promotion de la langue et de la culture berbères.

Sur un autre plan, Liamine Zeroual aura tout essayé pour mettre fin aux dures années d'enfer, de sang, de destruction. Il initia une série de mesures :

- l'organisation d'un "dialogue national" pour mettre fin à la crise qui sévit et qui ébranle l'existence même de l'État, en août-septembre 1994 auquel les dirigeants du FIS dissous ont revendiqué d'être représentés, au même titre que les autres partis participants ;

- l'Organisation d'un référendum le 28 novembre 1995, garantissant entre autres l'alternance au pouvoir ;

- l'organisation d'une conférence de l'entente nationale pour remettre en ordre les institutions de l'État, le 14 septembre 1996 ;
- promulgation de la loi sur la rahma consacrant le pardon aux éléments ayant pris les armes contre l'État s'ils se repentissent de leurs actes.

Rien n'y fit, les massacres continuent et endeuillent l'Algérie, l'isolent au plan international, détruisent son potentiel économique et hypothèquent son avenir.

La République vacille, le peuple s'inquiète, les lendemains sont incertains.

C'était l'époque où le pays faisait face à toutes les adversités : la crise de la dette, la sécheresse, un baril de pétrole à moins de 20 dollars, la grève du cartable et la déstructuration de l'État. Plus que l'intelligence et la volonté, il aurait fallu aussi un coup de pouce du destin pour aider à résoudre ces problèmes. Ce ne fut pas le cas.

De la Numidie à l'Algérie, Grandeurs et ruptures de Karim Younés, 573 pages, Casbah Éditions.

KARACHIGATE

L'étai se resserre autour du président français

Rebondissement dans l'affaire française dénommée Karachigate. Depuis quelques jours, l'enquête élabore un peu plus, jusqu'à se rapprocher du locataire de l'Élysée.

Après la mise en examen de proches collaborateurs de l'ex-Premier ministre Édouard Balladur, ce sont des proches de Nicolas Sarkozy qui sont mis en cause ! Aujourd'hui, c'est un de ses lieutenants, Brice Hortefeux, qui est dans la tourmente.

L'ex-ministre de l'Intérieur, qui s'était particularisé par une arrogance irraisonnée contre tout ce qui n'est pas Français de souche, multipliant les conduites aux frontières d'immigrés notamment originaires du sud de la Méditerranée, a violé le secret de l'instruction judiciaire en dévoilant les dernières révélations faites aux enquêteurs, par son ex-femme.

Hélène Gaubert affirme au juge chargé de l'affaire avoir vu son époux, dont elle est séparée aujourd'hui, transporter à l'époque de la campagne Balladur en 1995, "des valises remplies de billets" ! Devenu conseiller de Sarkozy, Hortefeux a-t-il eu accès au dossier d'instruction, s'est demandé le quotidien parisien *Le Monde* ? Si oui, et tout porte à le croire, c'est tout le sacro-saint principe de l'indépendance de la justice française que bassine sans arrêt la classe politique française, qui vole en fumée. L'Élysée n'a pas eu d'autre argument que de "dénoncer une manipulation politicienne". Un classique depuis que Nicolas Sarkozy est aux affaires de la France. Par ailleurs, selon les médias français, jamais la France n'aura été autant secouée par des "casserolés" et des "dossiers



L'ex-épouse de Brice Hortefeux (Hélène Gaubert) affirme avoir vu son mari transporter "des valises remplies de billets" en 1995.

noirs". L'affaire Karachi prend l'allure de "scandale d'État" car les soupçons d'un financement occulte de la campagne de Balladur par le biais de rétro-commissions versées, grâce aux contrats d'armement passés par la France au Pakistan, se renforcent plus que jamais.

Le juge en charge de l'affaire aura, quoiqu'il en soit, des difficultés à le cacher. Et, à l'époque, Sarkozy faisait partie de la garde rapprochée de Balladur, chef du gouvernement de la cohabitation de François Mitterrand, qui pensa s'ouvrir la porte de l'Élysée. Il avait tout fait pour coiffer au poteau Jacques Chirac, maire de Paris mais "dinosauré" dans le paysage poli-

tique post-De Gaulle. L'opposition française boit du petit lait.

Marine Le Pen fait des gorges chaudes sur l'affairisme de la droite, qu'elle accuse de plagiat sur les thèmes sécuritaires et l'immigration. L'UMP a effectivement fait du copier-coller sur ce qui était la carte d'identité du Front national : la France aux Français de souche, la guerre aux immigrés et l'islamophobie. Pour François Hollande, le socialiste que les sondages donnent comme le rival sérieux de Sarkozy à la présidentielle de 2012, le pouvoir fait clairement pression sur la justice.

Le favori de la primaire socialiste n'y va pas de main morte : il dénonce les "interférences" du pou-

voir sur la justice. Un vrai cauchemar pour Sarkozy qui veut se succéder à lui-même et qui a pensé s'extirper du lourd climat franco-français par son activisme international. En Libye et dans les autres pays arabes qui seront, d'une manière ou d'une autre, gagnés par la contagion du printemps arabe. En Europe pour la sauvegarde de l'euro et sur la scène internationale financière où les mises en garde du président français sont restées sans écho.

Quasiment tous les médias français consacrent leur couverture à la récente accélération de l'affaire Karachi. Les révélations se sont accumulées, alimentées par les progrès d'une seconde enquête que le parquet de Paris tenta d'invalidier. Puis, mercredi et jeudi, deux proches de Nicolas Sarkozy étaient mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux.

Ils tenaient un rôle central dans la négociation des contrats d'armements au Pakistan et à l'Arabie Saoudite en 1995, selon des documents publiés mercredi par Mediapart, le journal électronique d'Edwy Plenel.

Et la décision de verser des commissions à des intermédiaires lors de contrats d'armements était du ressort du ministre du Budget... un certain Nicolas Sarkozy. Ce dernier a, de toutes les façons, approuvé les montages fiscaux de la vente, en sa qualité de ministre du Budget.

D. BOUATTA

YÉMEN 40 TUÉS DANS LES VIOLENCES HIER À SANAÂ

Atu moins 40 personnes ont été tuées hier dans les violences à Sanaâ, où partisans et opposants du président yéménite Ali Abdallah Saleh sont engagés dans de violents combats, a annoncé le comité d'organisation des protestataires. "Au moins 40 personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées, hier," dans divers quartiers de la capitale, y compris la place du Changement, épice de la contestation, où 1 soldat dissident ont été tués, a déclaré un membre du comité d'organisation. La capitale s'est embrasée au lendemain du retour surprise, vendredi à Sanaâ, de M. Saleh, après plus de trois mois de soins et de convalescence en Arabie Saoudite à la suite d'une attaque contre son palais le 3 juin dans la capitale yéménite. Les combats de samedi portent à 172 le nombre de personnes tuées depuis le déclenchement d'une vague de violences, dimanche dernier, dans la capitale, selon un décompte de l'AFP.

RUSSIE MEDVEDEV POURRAIT DEVENIR PREMIER MINISTRE

Le Premier ministre Vladimir Poutine a indiqué, hier, que c'était un "grand honneur" pour lui d'être candidat à la présidence en 2012, et a ajouté que l'actuel locataire du Kremlin, Dmitri Medvedev, pourrait devenir Premier ministre, lors d'un congrès de Russie unie, parti au pouvoir. "Je suis sûr que Russie unie va gagner (les législatives de décembre) et que, sur la base de ce soutien populaire, Dmitri Anatolevitch pourra créer une équipe nouvelle, jeune, efficace et énergique, et diriger le gouvernement de la Russie", a déclaré M. Poutine. Auparavant, M. Medvedev avait déclaré devant les députés du parti Russie unie qu'il proposait la candidature de M. Poutine à la présidentielle de mars 2012 et que lui était prêt à "travailler activement" au gouvernement à l'avenir. Les deux dirigeants s'exprimaient devant quelque 11 000 militants réunis dans le Palais des sports Loujniki à Moscou.

R./AGENCES

UN RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES JOURNALISTES SAHRAOUI À LIBERTÉ

"Le non-règlement du conflit est la preuve de l'échec du système international"

Le secrétaire général de l'Union des écrivains et journalistes sahraouis (UPES), Lakhmal Malainine, n'écarter pas l'idée d'une nouvelle intifada au Sahara occidental. Mais il reste inquiet "quant aux formes que pourraient prendre les actions de résistance à l'avenir".

Entretien réalisé par :
HAFIDA AMEYAR

Liberté : M. Lakhmal, nous assistons à une effervescence dans les pays arabes, y compris dans la région du Maghreb. Quel regard portez-vous sur ces événements ?

●● Lakhmal Malainine : Le mouvement de révolte populaire contre les régimes arabes et l'aspiration au changement sont inévitables face au manque de démocratie et

en raison des déficits sur les questions de légitimité politique, de respect des aspirations des peuples et de leur dignité.

Cette effervescence, comme vous dites, est légitime, mais il ne faut pas perdre de vue que l'Occident, en général, et des pays comme les USA et la France, en particulier, ont saisi cette opportunité d'ébullition pour tenter d'orienter ces mouvements de changement et ces "révolutions" vers d'autres directions, pour servir les intérêts économiques et stratégiques, et garantir leur sécurité. Les puissances occidentales ont opté pour une nouvelle stratégie depuis la réussite relative de l'expérience occidentale en Afghanistan. Je veux parler du retour à la vieille stratégie de "l'anarchie créative". Maintenant, il reste à suivre les développements pour savoir si oui ou non les révolutions arabes vont réussir dans leur bras de fer contre les forces contre-révolutionnaires et pro-occidentales.

Peut-on parler d'impact du "printemps arabe" sur la lutte du peuple sahraoui ?

●● En principe, tout changement positif dans l'environnement poli-

tique des pays de la région, du continent ou du monde arabe, ne peut que servir les causes justes. Pour le moment, les positions produites par les dynamiques sociales maghrébines, à l'exception de la société civile algérienne, sont très réformistes. Je suis choqué par les réactions de soi-disant activistes marocains, qui sont insensibles aux souffrances de leurs frères sahraouis et refusent de reconnaître que ce petit peuple existe.

Il faut espérer que les révolutions arabes aideront à éveiller les citoyens et militants maghrébins, pour qu'ils sachent que "notre destinée est de vivre ensemble dans un Maghreb des peuples", comme l'a si bien dit El-Ouali Mustapha Sayyed, un des principaux fondateurs du Polisario.

Vous avez déclaré dernièrement à la revue Témoins que la situation au Sahara occidental est "en danger d'explosion permanente". Avez-vous changé d'avis ?

●● Je maintiens cet avis, car rien n'a réellement changé pour le peuple sahraoui. Depuis les années 1970, il n'a cessé de se battre contre les mêmes pratiques représ-

sives que les peuples tunisien et égyptien ont vécues, et que les peuples vivent toujours au Yémen, Bahreïn, Syrie, Maroc et en Libye. La seule différence, c'est que toutes les atrocités commises au Sahara occidental l'ont été à huis clos. Elles se poursuivent à ce jour sous le règne d'un roi qui se dit moderne et démocrate.

Elles se poursuivent au vu et au su de tout le monde, alors que l'ONU regarde ailleurs, incapable de protéger les Sahraouis à cause des pressions françaises et des complaisances européenne et américaine. Mais, au rythme avec lequel les manifestations se développent, il n'est pas à exclure l'émergence d'une nouvelle intifada dans les territoires occupés du Sahara occidental. Je suis même inquiet quant aux formes que pourraient prendre les actions de résistance à l'avenir. La frustration ne fait que grandir, la perte de confiance en la justice internationale poursuit sa courbe ascendante devant le manque de démocratie au sein de l'ONU.

Le manque de démocratie au sein de l'ONU justifie-t-il à lui seul le statu quo ?

●● Je suis affirmatif quand je dis

que le non règlement de ce conflit est la preuve de l'échec du système international, mais surtout de l'hypocrisie des grandes puissances, qui imposent leurs positions selon leurs intérêts, au détriment du droit international. Le malheur du peuple sahraoui réside dans le fait qu'il s'est trouvé en face des intérêts géostratégiques de la France et des intérêts économiques et expansionnistes de sa protégée, la monarchie alaouite.

D'un autre côté, le Polisario est devenu prisonnier de ses engagements internationaux et n'a pas réussi à bien jouer les cartes entre ses mains : droits de l'homme, ressources naturelles, diplomatie populaire, etc. Prenons, par exemple, l'événement du camp de Gdeim Izik. Pourquoi personne ne parle de ce camp de résistance sahraoui qui, comme l'a dit le philosophe américain Noam Chomsky, a lancé les révolutions arabes ? Nous sommes tous responsables de cette incapacité de toucher l'opinion publique internationale. Mais, il est vrai aussi que les luttes pacifiques nécessitent la contribution de tous les acteurs, pas seulement du peuple en question.

H. A.

BRÈVES
DU CENTRE

GHARDAÏA

L'ARNAQUEUR D'UN
BIJOUTIER ARRÊTÉ

●● L'un des trois escrocs qui ont arnaqué le bijoutier installé à la rue de Tiaret, communément appelé "Zgag el Siyaghine" dans la vieille ville de Ghardaâ, vient d'être arrêté dans le quartier populaire de Theniet El-Makhèn. Reconnu par sa victime à laquelle il a été confronté, H.A., 27 ans, né à Bordj Badji Mokhtar, dans l'extrême Sud algérien, a été présenté mardi passé au procureur de la République du tribunal de Ghardaâ qui l'a déféré devant le juge d'instruction qui l'a, à son tour, placé sous mandat de dépôt et écroué à la prison de Châabet Ennichène de Ghardaâ pour escroquerie. Ses deux acolytes et le butin de la fausse transaction sont activement recherchés. Rappelons que le bijoutier en question a été arnaqué par trois personnes qui lui ont fourgué de la camelote qu'ils ont réussi à lui faire accroire que c'était du vermeil. Le montant de l'arnaque serait de 200 millions de centimes.

L. KACHEMAD

FORMATION
PROFESSIONNELLE
À M'SILAL'HÔTELLERIE,
UNE NOUVELLE
SPÉCIALITÉ ATTENDUE
À LA RENTRÉE

●● Une nouvelle filière très demandée par les jeunes et le marché local, en l'occurrence l'hôtellerie, sera créée à Boussaâda dès la rentrée en octobre prochain, a-t-on appris d'une source de la direction de la formation professionnelle de la wilaya de M'sila. Tous les équipements pédagogiques et le matériel nécessaires pour effectuer cette formation, créée dans le sillage de la relance du tourisme dans la région, ont été acquis, a précisé notre source. Sur le plan infrastructures, un nouveau centre de formation, doté de l'internat et d'une demi-pension, dans la commune de Sidi Ameur, s'ajoutera aux 19 établissements de formation que compte la wilaya, dont 15 centres de formation professionnelle, une annexe et 2 instituts. Il faut noter que plus de 10 000 stagiaires, dont 6000 nouveaux inscrits, 2650 stagiaires en formation par apprentissage, 2220 stagiaires résidents, 300 en cours de soir, 800 pour les femmes au foyer) sont attendus à la prochaine rentrée en octobre.

CHABANE BOUARISSA

DRAË EL-MIZAN

UNE ÉCOLE PRIMAIRE
OUVRE SES PORTES
POUR DIX ÉLÈVES

●● Si, dans certaines régions, à chaque rentrée scolaire on parle de déficits pléthoriques dans les classes, ce n'est pas le cas de la wilaya de Tièrouba, où plus d'une cinquantaine d'écoles primaires sont déjà fermées pour manque d'élèves à scolariser. Cette fois-ci, l'exemple nous vient de Draâ El-Mian où une école a ouvert ses portes seulement pour dix élèves inscrits en première année. Ainsi, l'école dite d'Azou nTamart, pourtant construite au début des années 1990, ne reçoit plus de élèves. L'an dernier, elle a eu une seule classe de 5^e année primaire. Cette situation n'est pas la résultante d'un exode rural des familles, mais beaucoup plus en raison de sa mauvaise implantation. Certains parents préfèrent inscrire leurs enfants à Draâ El-Mian-ville, à 4 km de chez eux. Nombreuses sont les écoles maintenues ouvertes bien qu'elles n'aient pas le nombre d'élèves requis. On citera à titre d'exemple celle d'Igarichène dans la même commune.

O. GHILÈS

TAMANRASSET

La population en a marre
des promesses

Le P/APC de Tin-Zaouatine attend toujours l'affectation des engins de travaux publics promis par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales.

En dépit des innombrables projets lancés ces dernières années, l'absence d'une stratégie adaptée aux caractéristiques des wilayas du grand Sud fait de Tamanrasset entre autres, un perpétuel chantier et un champ d'expériences. La présence du président du Conseil national économique et social, Babès Mohammed Seghir, la semaine passée dans la wilaya, a donc fait l'objet d'un long dialogue entre les représentants de la société civile, les élus et les directeurs de l'exécutif. Une occasion de soulever les points noirs et les obstacles auxquels ils font quotidiennement face particulièrement en ce qui concerne le labyrinthe bureaucratique dans lequel ils se perdent avant le lancement d'un quelconque projet en application du nouveau code des marchés publics initialement adopté pour mettre un terme à la corruption. Toutefois, la lenteur des procédures administratives, la préparation des cahiers de charges soumis aux commissions nationales des marchés publics en respectant le volet relatif aux annonces et publicités avant de finir par les procédures de



La lenteur des procédures administratives rend la concrétisation des projets quasi impossible.

contrôle interne et externe des marchés, rend la concrétisation des projets quasi impossible dans une wilaya de plus de 500 000 km² et où les cadres et les moyens matériels font grandement défaut notamment, pour ce qui est du suivi des opérations. La situation est critique si l'on tient compte des bilans dressés par les différents intervenants ayant soulevé en outre le manque criant de bureaux d'études compétents. Avec les griefs entendus dans une salle archicomble, le président du Cnes aura de choses à transmettre au président de la République. Une chance que les représentants d'associations de quartiers et des étudiants attendent avec impatience pour révéler certaines vérités formant la partie cachée de l'iceberg

et le revers de la médaille. Et dans ce cadre, on a invoqué les dépenses colossales engagées pour le transfert d'eau potable d'Aïn-Salah à Tamanrasset, alors que certains quartiers de la ville ont toujours soif. Un problème que les responsables concernés limitent à la vétusté du réseau de distribution. Mais, pourquoi ont-ils attendu jusqu'à l'achèvement du mégaprojet pour penser à la réalisation d'un nouveau réseau ? Comment se fait-il que les habitants soient toujours approvisionnés par camions citernes ? Autant d'interrogations auxquelles les habitants de cette wilaya espèrent avoir des réponses. Restant dans ce sillage, les habitants se demandent pourquoi leurs localités sises à quelques empanes des forages

d'eau ne sont toujours pas raccordées à ce réseau de transfert d'eau ? Quant à eux, les élus en refusant d'être une cerise sur le gâteau, dénoncent leur écartement par l'exécutif dans le choix des terrains et les suivis des projets qui devront être réalisés dans leurs municipalités. Ce qui étonne le plus sont les dires du P/APC de Tin-Zaouatine qui attend toujours l'affectation des engins de travaux publics dont l'annonce a été faite officiellement par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales à l'Entv. Une question : où est passé ce matériel ? Pour conclure, la population de Tamanrasset, ne veut plus de promesses mais une prise en charge effective de ses doléances.

RABAH KARECHE

APRÈS LES ACCUSATIONS DE LA SECTION LOCALE DU FFS

Le FLN de Béjaïa riposte

Régagissant aux accusations du FFS qui a sévèrement critiqué la récente opération de distribution de logements sociaux dans la commune de Béjaïa, le parti majoritaire à l'APC de Béjaïa, le FLN en l'occurrence, a tenu à riposter à travers une déclaration rendue publique par le bureau de la kasma de la même ville.

Ainsi, saisissant ce qu'il qualifie "d'ineptie politique", le FLN de Béjaïa tient à dénoncer la sortie médiatique du FFS, sans pour autant le nommer. "Encore une fois, la culture de la vindicte, de l'insulte, de médisance illustre d'une manière

magistrale le comportement pernicieux d'un groupe de personnes qui exploite dangereusement l'affichage d'une liste de pré-bénéficiaires de logements sociaux", lit-on sur la déclaration du FLN.

Poursuivant son réquisitoire contre la section locale du FFS, le Conseil de la kasma FLN de Béjaïa dénonce "la volonté farouche à vouloir distiller le poison de la discorde, de la division au sein de la population qui reste, heureusement exemplaire, de sagesse, de civisme et de sacrifice à travers un calme empreint de dignité et de persévérance pour contrecarrer les agitations d'une section d'un parti en panne d'idées pour booster le développement de la

wilaya". Par ailleurs, les responsables de la kasma de l'ex-parti unique de la ville de Béjaïa n'ont pas manqué de réitérer leur soutien à leur maire (FLN) de la commune de Béjaïa, tout en se disant "imprégnés de la douleur et de la souffrance des citoyens en quête d'un toit". "La kasma FLN, se déclare solidaire du président de l'Assemblée populaire communale de Béjaïa et appelle les citoyens à faire preuve de confiance à la commission de recours de la wilaya dont la mission reste l'étude minutieuse de l'ensemble des recours", conclut-on.

KAMEL OUHNIA

SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À BÉJAÏA

LE SYNDICAT EXIGE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU DFP

Le syndicat d'entreprise des travailleurs de la formation professionnelle (SET-FP) de la wilaya de Béjaïa vient de rendre publique une déclaration à travers laquelle il tient à "dénoncer la situation de dysfonctionnement et de désordre" que vit ce secteur qui joue "un rôle stratégique dans le développement de l'économie nationale". Afin de remédier à cette "situation de marasme et de démotivation", le conseil du SET-FP de Béjaïa, qui s'est réuni le 13 septembre, réclame en urgence l'installation d'un nouveau directeur de la formation professionnelle (DFP) en titre. Pour les syndicalistes

du SET-FP, les différents responsables qui se sont succédé à la tête de la DFP de la wilaya de Béjaïa ont généré "un vide et un laisser-aller dont souffre énormément le secteur aujourd'hui". Les rédacteurs de ladite déclaration n'ont pas manqué de charger, au passage, l'ex-directeur de la formation professionnelle de la wilaya de Béjaïa qu'ils accusent d'avoir plongé le secteur dans une paralysie sans précédent. "Cette paralysie que nous n'avons cessé de dénoncer tout au long de ces deux dernières années est aggravée par une absence totale d'un premier respon-

sable, depuis le mois de mai passé, pour piloter ce secteur dont les dysfonctionnements sont alarmants", notent-ils. Les représentants du SET-FP déplorent en outre le fait que des fonctionnaires du secteur de la formation professionnelle "se voient obligés de recourir à la direction régionale du trésor (DRT), sise à Sétif, pour percevoir leurs traitements à temps, et ce, suite à l'incapacité de notre direction d'imposer à l'agent comptable qui en a la charge de verser ses salaires dans les délais". Ce qui illustre parfaitement, selon eux, le désordre qui règne dans le secteur dans la wilaya de

Béjaïa. Par ailleurs, les mêmes syndicalistes tiennent également à rappeler que "les questions centrales, telles que le gel de l'opération des 55 logements d'accompagnement, l'absence de directeurs dans plusieurs centres et les promotions du personnel dont les travailleurs attendent impatiemment leur solution, ne peuvent se débloquent qu'avec l'installation d'un nouveau DFP en titre". Sans quoi, soulignent-ils, les fonctionnaires du secteur entameront la nouvelle année 2011-2012 "avec le sentiment d'être des laissés-pour-compte".

KAMEL OUHNIA

"L'ÉQUATION AFRICAINE", DERNIER ROMAN DE YASMINA KHADRA

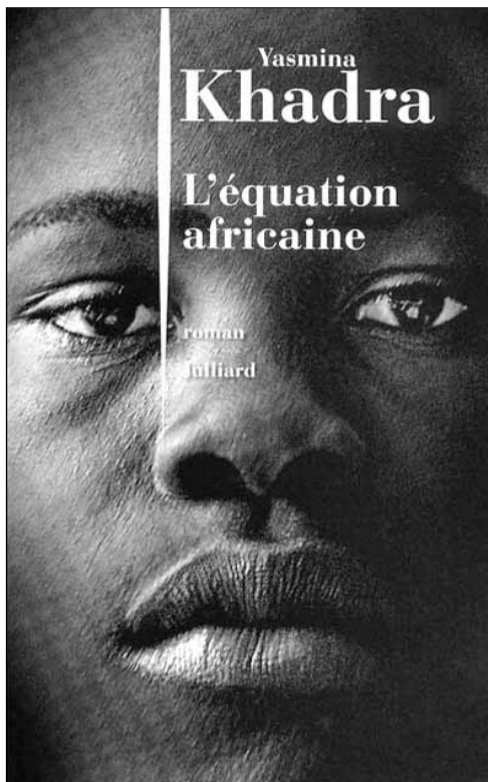
Un livre plus que d'actualité

Le deuxième souffle appartient à ceux qui croient à la vie au lieu de s'accrocher coûte que coûte à elle. L'Africain est de ceux-là, et ceux qui se frottent au continent ne peuvent plus le quitter.

Par :
ABROUS OUTOUDERT

Pour celui qui a lu Yasmina Khadra, il trouverait cet auteur déroutant. À ses débuts, se contentant de polars ayant pour cadre son pays avec la petite mafia qui vient de faire ses débuts avec *Double blanc*, il passe aux *Hirondelles de Kaboul* et à *L'attentat*, à mon avis son meilleur livre, en passant outre à ses réglemens de compte avec ses détracteurs de la critique française après qu'il se soit dévoilé devant Bernard Pivot : "L'écrivain". Ses comptes réglés, l'auteur se met à son écriture, et chaque production met en avant un écrivain imaginaire avec une maîtrise du verbe et de la langue magistrale.

Même si n'ayant rien à prouver, si ce n'est sa capacité à dépasser, pour faire un pied-de-nez à ceux qui lui tiennent rigueur de son passé. Mais le passé est "avant". Avant que Jessica ne le laisse pendu comme ce tamis oublié à être utile au moins une fois, juste pour participer à ces fêtes festives qui arrivent rarement mais qui durent dans le temps. Si le sacerdoce n'était pas pavé d'embûches ! Il arrive, inéluctablement, que l'on passe un jour de son existence à la vie. Cette phase se manifeste différemment, mais la plus connue et surtout la plus belle prend le déguisement de l'amour. Le seul hic est que cet amour prend aussi l'apparence d'une plante qu'il faut entretenir, bichonner, à défaut d'avoir une main verte. Et cette plante qui irradie de lumière et fournit l'oxygène vital aux palpitations du cœur s'appelle Jessica. Pour une raison encore inconnue des poètes et des scientifiques, il arrive que la plante, sous l'apparence de ses couleurs factices, languit d'autre chose que le sempiternel "Je t'aime, mon amour". On peut résumer ainsi cet amour avec Jessica, rencontré lors d'un séminaire dans une brasserie parisienne. Après l'intermède d'un grand amour, la présence du couple devient platonique d'un seul côté. Jessica n'est plus cette plante merveilleuse, aux mille éclats



qui illuminent le foyer quand les deux, le couple, se donnent rendez-vous chez eux. Elle n'occupe plus le terrain de la discussion, ni sa place au lit. Kurt, le mari, le sent mais ne comprend pas. Jessica, comme vidée de son esprit, n'est plus qu'un corps qui répond à des automatismes ordinaires de la vie de tous les jours. Ce changement brutal et improvisé lui est incompréhensible, lui doutait de son charisme mais qui fut victime d'un coup de foudre. Médecin installé, Kurt Krausmann est réglé comme un métronome, il ne pense qu'à une chose : rentrer vite et retrouver Jessica qui l'attend. L'idylle ne fut que de courte durée. Sa plante ne lui fait plus le printemps, il la voit dépérir et s'éloigner en même

temps de lui sans comprendre. Dans le froid allemand où la solitude reste la seule compagne dans ces contrées, l'auteur préfère retarder son retour à la maison d'autant que sa femme, depuis quelque temps, rentre, aussi, tard. Sauf ce soir-là où il l'a trouvée, toute habillée, dans la baignoire... morte. Suicide d'après le rapport d'autopsie. Le cauchemar ne fait que commencer et vint la galère. Accompagnant son ami Hans, versé dans l'humanitaire, Kurt le médecin pense ainsi oublier Jessica. Ils sont enlevés par des pirates au large de la Somalie où la "topographie du malheur" se montre dans sa nudité la plus totale. L'auteur raconte sa captivité et décrit ses ravisseurs sans acrimonie, avec une précision de chaque détail, chaque comportement comme si on y était. Blackmoon, cet à peine adolescent qui regarde les mots d'un livre pendant des heures, avec des lunettes sans verres, ou Joma, tombé d'on ne sait d'où. Brute mais aussi poète. Et il y a les autres, parachutés par la misère et l'appât du gain dans une région où le désordre est roi. En attendant que la rançon soit payée, Kurt se plonge dans la vie d'avant en se remémorant ses journées ordonnées, son confort du temps de Jessica. Mais au fil des jours, il finira par s'habituer sans encore s'identifier à ce continent, à sa misère jusqu'au désespoir ou presque, car il fait la connaissance du docteur Eléna Jurez qui travaille pour la Croix-Rouge. Avec elle, il découvre que les Africains sont "des gens étonnants", différents de l'image répercutée par les médias. Hors la guerre, l'Africain est un homme avec ses rires et ses angoisses. Le deuxième souffle appartient à ceux qui croient à la vie au lieu de s'accrocher coûte que coûte à elle. L'Africain est de ceux-là et ceux qui se frottent au continent ne peuvent plus le quitter. Livre d'actualité, admirablement écrit et une trame sans faute, *L'équation africaine*, qui n'est finalement pas aussi difficile à résoudre, permet de façon magistrale à Yasmina Khadra d'avoir un pied dans la littérature universelle, sans frontières.

A. O.

TLEMCEN

Semaine culturelle koweïtienne

Après le Soudan cette semaine, c'est au tour du Koweït avec ses 45 artistes d'entrer de plain-pied dans la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", à la faveur des journées culturelles (22-25 septembre) qu'abrite le Palais de la culture de Tlemcen, dédiées à ce petit pays du golfe Arabe (17 818 km²), connu pour son exceptionnelle production d'hydrocarbures. À cette occasion, une exposition d'art calligraphique musulman, de livres et de revues édités au Koweït, couvrant pratiquement toutes les disciplines, particulièrement

le volet religieux et celui des sciences, de produits artisanaux, de manuscrits et de photos, a été inaugurée par le professeur Abdelhadi El-Adjmi, secrétaire général adjoint du conseil national de la culture et du patrimoine du Koweït, en présence de Hamdi Rabah, inspecteur général au ministère de la Culture, représentant de Khalida Toumi, et de l'ambassadeur du Koweït à Alger, Saoud Eddouiche.

Un spectacle fut ensuite présenté au public en soirée, animé par la troupe folklorique populaire nationale et le groupe musi-

cal de Koweït-City, précédé des allocutions du chef de la délégation koweïtienne et du représentant du ministère algérien de la Culture qui, tous deux, ont souligné la richesse des liens qui unissent les deux pays depuis de nombreuses années et ont parlé des perspectives de coopération dans le domaine culturel.

Le professeur Abdelhadi El-Adjmi a mis en évidence le fait que l'Algérie a acquis une grande expérience dans l'organisation de importantes manifestations culturelles, citant le choix d'Alger en tant que capitale de

la culture arabe, et par deux fois pôle du Festival culturel panafricain, puis aujourd'hui Tlemcen érigée au rang de capitale de la culture islamique.

"Un choix, dira-t-il, qui n'est pas fortuit, puisé dans la longue tradition islamique de cette région qui a produit des savants de renom lesquels ont largement contribué à l'expansion de l'islam et de sa culture à l'échelle universelle." Conférences et récitals de poésie ont meublé le programme de ces journées culturelles que Tlemcen accueille pour la première fois.

B. ABDELMADJID



Par : **HAMID GRINE**
Écrivain

J'ai toujours entendu parler de Mourad Bourboune. Pourquoi ? Je ne saurais le dire. Peut-être est-ce dû à un ami, Fateh, poète et pote qui était son cousin germain, peut-être est-ce dû à un cousin, lui aussi poète et pote qui ne jurait que par les rimes bourboniennes. Peut-être est-ce dû à la résonance de son nom, Bourboune, qui rappelle les Bourbons au féru d'histoire que j'étais. N'importe, j'avais en tête l'image d'un poète qui n'aime rien moins que le bruit et la fureur, une

sorte d'heureuse synthèse entre Rimbaud et Verlaine pour une fois réconciliés en un homme. C'est que très tôt on m'a fait connaître le militant en même temps que le poète à une époque où les écrivains préféraient se paier en mots plutôt qu'en engagement sur le terrain. C'est ainsi qu'il fut, dès 1956, l'un des leaders qui déclenchèrent la grève des cours dans les lycées de Constantine. Oui, monsieur, il aurait pu se contenter de taquiner la muse bien au chaud dans son dortoir, mais non ! Il est aux avant-postes. C'est qu'il n'est pas un simple rêveur, mais un poète de l'action. Féru de philosophie, il a appris de Montaigne qu'il faut toujours se poser ces deux questions : "Est-ce vrai ? A-t-il raison ?" Ces deux questions il les a appliquées à la réalité algérienne sous le joug du colonialisme. Oui, c'est vrai qu'on est

oppressé, oui les militants de Novembre 54 ont raison. Ciblé en Algérie, il part pour l'Hexagone où il devient, bien entendu, militant au sein de la Fédération de France. A l'indépendance, le voilà directeur de cabinet d'un ministre, le voilà président de la commission culturelle du FLN, le voilà haut-commissaire à la culture rattaché à la présidence de la République, le voilà démissionnaire dès 1964. Hein démissionnaire ? Et pourquoi donc ? La coupe était pleine. C'est qu'il a beau être poète, il n'idéalise rien. Ce n'est pas un poète officiel faisant de la propagande politique en même temps qu'il fait son miel en butin. C'est un poète qui n'a qu'une cause : celle de l'Algérie démocratique et libre, mais vraiment sous toutes ses déclinaisons : Liberté de créer, liberté de dire, liberté d'écrire. Agent compris qu'il n'avait aucune liberté, pas même

celle de respirer, il n'a pas attendu l'automne de 1965 pour partir. Proprement. La tête haute. Il fera entendre sa voix, et surtout sa plume de poète et d'écrivain qui assiste médusé à la trahison des idéaux pour lesquels il a combattu. Tout ça pour ça. Meurtri dans son cœur et dans sa chair, il écrira *Le mont des genêts*, suivi en 1968 d'un autre roman *Le muezzin*. Le magazine *The Times*, dans son supplément littéraire, écrira : "La force de M. Bourboune fait qu'en maniant la langue de la vieille Europe, il met au jour une troisième identité qui est enfin celle de l'Algérie authentique." Bien vu. Mais incomplet, car si Mourad manie avec art la langue française, cette troisième identité de l'Algérie authentique tarde à venir. Oïne viendra jamais, car l'Algérie, si sêe de son destin durant la guerre, emprunte depuis l'indépendance

les chemins de traverse, comme si elle roulait tous feux éteints par temps de brouillard. Cet homme-là qui a connu Sartre, Beauvoir et toute l'intelligentsia de St-Germain et du café de Flore, ce scénariste, ce metteur en scène le voilà devant moi. Sans pose ni chichis. Il a la voix douce d'un poète heureux en amour qui a découvert que le monde n'est pas aussi beau que ses rêves. Ainsi m'est apparu Mourad Bourboune la première fois que je l'avais vu. Affable, mais pas faible, car j'ai très vite compris à son humour caustique que ce n'était pas un enfant de cœur. Il a du cœur, voilà tout. Ceux qui ont douté l'ont appris à leurs dépens, sa plume acérée lui permet de toucher le mou de n'importe qui. Mais il ne tue pas. Il cingle. Pourquoi tuer des morts ? Il sait que la vérité sort de la bouche des poètes. De sa bouche, lui l'enfant éternel qui n'a jamais cessé d'aimer sa mère : l'Algérie.

H. G.
hagrine@gmail.com

...SORTIR...

VENTES-DÉDICACES

● Afcène Boumali dédicacera ses deux ouvrages sur l'Histoire, aujourd'hui à partir de 14h au stand des éditions Al Maarifa au Sila.

● Zhor Ounissi dédicacera son nouveau recueil de nouvelles, *D'aveux et de nostalgie*, aujourd'hui à partir de 14h30 au stand des éditions Alpha au Sila.

● Fatima Zohra Bouriha dédicacera *Tlemcen, capitale musulmane, Sidi Boumediene, Ibn Rochd, Hommes célèbres du Maghreb central*, et Fadéla M'rabet dédicacera *Le Café de l'imam*, aujourd'hui à partir de 14h30 au stand des éditions Dalimen au Sila.

● Notre confrère Louhal Nourreddine dédicacera son livre intitulé : *Chroniques algéroises, La Casbah*, aujourd'hui à 15h au stand des éditions Aneq au Sila.

CONFÉRENCES AU SILA

● À 15h à la salle des conférences B : rencontre avec Maïssa Bey et Nourreddine Saâdi intitulée "l'enfance dans la littérature".

● À 17h30 à la salle des conférences B : rencontre avec Lounis Tounsi et Kamel Daoud intitulée "la place du livre à l'école".

● Au stand Esprit Panaf à 15h30, une rencontre thématique : "Éditer en Afrique", avec Vounda Etoa Marcelin (éditions CLE).

AARC AU SILA

● Conférence aujourd'hui à 11h, au pavillon AARC au Sila intitulée "La promotion de la littérature algérienne à l'étranger vue par les professionnels" avec M^{me} Dalia Nedjam (Directrice des éditions Dalimen, commissaire du Festival de la BD) et M^{me} Fatima Soal (Librairie Kalimat, présidente de l'Association des libraires algériens). Dans l'après-midi, à 13h, rencontre "Pratiques d'écriture" intitulée "Comment j'écris la poésie ?" avec Yacine Ouabed et Khaled Belhadjoudja. À 15h, rencontre "Comment j'écris la critique littéraire ?" avec Amina Bekkat et Rachid Mokhtari.

● Lotfi Raïssi, auteur du livre "le 20^e kamikaze n'a jamais existé. Histoire d'une manipulation des services secrets américains et anglais.", dédicacera cet ouvrage aujourd'hui à 14h au stand des éditions LR au Sila.

CHRONIQUE DU TEMPS QUI PASSE

24^e partie

UNE NOUVELLE DE ADILA KATIA

Telle une ombre

RÉSUMÉ : Salima a fini par surmonter la douleur du départ de son mari. Refusant la charité des autres, elle sort chercher du travail. Elle a de la chance, ils ont besoin d'une cuisinière. Elle allait pouvoir subvenir aux besoins de sa petite famille. Elle se fait des amis. Elle s'était coupée du monde extérieur pour un homme qui ne le méritait pas...

Aujourd'hui, après toutes ces années, elle s'en rend compte. Maintenant qu'elle a une nouvelle vie, elle n'a pas le temps de penser à son mariage. Ce n'est que le soir lorsqu'elle voit la mine boudeuse de son fils qu'elle éprouve haine et rancune envers son mari. Karim est triste. Sans lui, elle parvenait à l'oublier. Elle se disait que leur avenir ne dépendait que d'elle. Son fils n'arrivait pas à comprendre pourquoi son père les avait quittés. Salima ne profitait pas son désarroi, pour le monter contre lui. Quoi que Faouzi ait pu faire en bien ou en mal, il restait son père. - Même s'il est tombé amoureux d'une autre, lui disait-elle souvent.

Je sais qu'il t'aime et qu'il voulait t'emmener avec lui !
- Pourquoi il ne l'a pas fait ?
- Parce que je ne le voulais pas, répond-elle. Je ne pourrais jamais vivre sans toi, tu sais combien je t'aime !
Karim le sait. Jamais il ne les a vus se quereller. C'est pourquoi il n'arrivait pas à imaginer son père amoureux d'une autre ou vivant avec une autre que sa mère. Il lui semblait que son père était parti depuis une éternité. Au fond de son cœur, il se plaisait à l'imaginer au travail, attendant la moindre occasion, pour rentrer et les retrouver. Son rêve dure encore quelques

mois, jusqu'au jour où Zohra vient leur remettre de vieux journaux. Celle-ci avait bien mis en évidence, une page où on pouvait voir une photo de mariés et des félicitations.

Lorsqu'il reconnaît son père, il crie avant de s'évanouir. Salima qui est dans la pièce voisine, a juste le temps d'accourir. Elle panique. Jamais cela n'est arrivé auparavant.

- Karim ! Karim...
Elle le prend dans ses bras et le pose sur le lit. Elle court prendre un peu d'eau dans une bassine puis lui mouille le visage. Il ne revient pas à lui. Ses poings sont fermés.

- Mon Dieu...
Elle sort de chez elle, en criant. Zohra qui est dans sa cour, sort.
- Qu'est ce qui se passe ?
- Karim, Karim, il a perdu connaissance, lui dit-elle. Je ne sais pas quoi faire !

- Retourne auprès de lui ! Je vais demander à Ali de chercher une voiture, pour l'emmener à l'hôpital !
Salima retourne chez elle, prend son bébé qui s'était mis à pleurer. Son fils n'est pas revenu à lui. Elle pleure.

Ali ne tarde pas. Il a été demandé de l'aide à un de leurs voisins. Ils prennent l'enfant.

- Donne-moi la petite, lui dit Zohra. Va avec eux !

- Je te confie aussi la maison !
La circulation est fluide. Ils ne tardent pas en route. Un quart d'heure après, ils étaient aux urgences



Dessin / Amour

de l'hôpital. Un médecin leur demande de poser Karim sur le brancard. Il est emmené à la salle de soins. Salima attend longtemps. Il lui semble qu'ils sont là depuis

une éternité. Elle a peur pour son fils. Elle ne comprend pas ce qu'il lui est arrivé...

(À suivre)
A. K.

ADILAKATIA@yahoo.fr :
Vos réactions et vos témoignages sont les bienvenus.

RÉCIT

DE YASMINA HANANE

35^e partie

RÉSUMÉ : Hakima demande à Athmane des renseignements sur le D^r Omar. Elle est fort surprise d'apprendre que cet homme n'était pas médecin. C'est un simple infirmier qui, pour épater ses conquêtes, se faisait passer comme tel. Pis encore, l'homme était marié et avait une famille, mais cela ne l'empêchait apparemment pas de profiter de l'innocence de jeunes premières.

Hakima porte une main à sa bouche.

- Pauvre Nawel. Comment vais-je lui annoncer ça ?

- Il faut lui en parler avant qu'il ne soit trop tard. Cet homme sans scrupules est capable de tout. Tout à l'heure, j'irai moi-même lui en toucher un mot. S'il s'avisera tourner encore autour de Nawel, fais-le moi savoir tout de suite.

Sidérée Hakima se lève :

- Incroyable. Je ne me trompe jamais en matière d'intuition. J'ai donc bien vu.

Athmane lui tapote le bras :

- Même si tu n'avais rien vu ni rien su, la vérité aurait éclaté un jour ou l'autre. Seulement, Nawel y aurait peut-être déjà laissé des plumes.

- Je vais rentrer Athmane. Il faut que je parle à Nawel.

- Parfait ! Mais vas-y doucement...Un cœur amoureux, ne voit que tu feu....

- Ah ! Tu en connais des choses on dirait.... ?

Athmane fait un clin d'œil :

- Plus que tu n'en sais.

Hakima rentre à la cité U et retrouve une Nawel effondrée. Cette dernière lui raconte, qu'en sortant de la faculté, elle avait vu le D^r Omar qui faisait le pied de grue sur le trottoir d'en face. D'emblée, elle avait cru qu'il l'attendait. Mal lui en pris car une jeune blonde l'avait rejoint et était montée dans son véhicule. Omar n'avait même pas remarqué que Nawel l'observait.

- C'est peut-être sa sœur, lance Hakima d'un air ironique.

- Heu...l'avoue que je n'y avais pas pensé. Mais si c'est le cas, je devrais avoir honte de moi-même.

- Non (Hakima secoue la tête) ! Non...c'est à lui d'avoir honte. Ce type est un salopard de la pire espèce...

-Hein ? Comment...comment oses-tu... ?

- J'ai osé Nawel ; pour ton bien, j'ai osé aller retrouver Athmane, qui m'a dévoilé beaucoup de choses...Des choses qui n'honorent pas du tout notre bonhomme.

Hakima rapporte à son amie toute la vérité. Elle n'omettra aucun détail pour la mettre en garde contre ce vaurien qui aurait pu lui gâcher la vie.

Nawel pleura ce jour-là toutes les larmes de son cœur. De dépit...de rage et de rancœur...Il y a donc des gens qui n'ont ni conscience ni foi. La leçon avait été très dure à assimiler, mais, depuis ce jour, Nawel ne parla plus ni d'hommes ni de sorties galantes ni encore moins d'aventures. À l'instar de Hakima, elle se lança corps et âme dans ses études.

UN BEL AVENIR, MAIS...

Cinq années passèrent. Hakima venait de terminer ses études et faisait des stages pratiques dans des quotidiens et des agences de communication. Son sérieux et son assiduité lui permirent de décrocher très facilement un poste de travail dans un des quo-

tidiens les plus connus. Le rédacteur en chef et les chefs de rubrique se "l'arrachaient". En fin de compte, elle décida d'opter pour la rubrique culturelle, où plusieurs opportunités d'approfondir ses connaissances lui étaient permises.

Malgré sa réussite, la jeune fille garda le contact avec Malek et ses enfants. De temps à autre, elle leur rendait visite et les mettait au courant de ses projets. Dalila venait de boucler ses 16 ans, et Sofiane avait déjà 21 ans. Grâce à l'aide précieuse de Hakima, il faisait des études en sciences commerciales ; il était bien loin de l'adolescent immature qu'elle avait rencontré des années plus tôt. Hakima ressentait maintenant cette satisfaction du devoir accompli. Elle avait tellement craint de faillir dans sa tâche d'éducatrice qu'elle se sentait un peu coupable de quitter cette "famille" sans s'assurer sur l'avenir de ses deux poulains.

Dalila faisait des progrès considérables et s'améliorait de jour en jour. Si elle ne parlait pas couramment, elle assimilait ce qu'on lui disait et s'avéra assez intelligente pour se prendre en charge elle-même.

Elle était très attachée à Hakima, et cette dernière n'était pas indifférente à cet attachement qu'elle comprenait fort bien.

Nawel, de son côté, avait décroché son diplôme de médecine. Grâce à Athmane, qui l'avait encadrée pour son internat, elle a pu accéder à un poste de travail dans le même hôpital tout en se promettant d'avoir un jour son propre cabinet.

Les deux jeunes filles partageaient toujours la même chambre d'université. Nawel ne voulait plus retourner chez elle et n'allait dans la grande villa de son père que

La fille des Aurès



Dessin / Amour

pour lui rendre visite de temps à autre, lorsqu'il n'était pas en voyage.

Par contre Hakima, elle, n'avait pas où aller. D'ailleurs, elle s'était inscrite dans une coopérative immobilière afin d'avoir un jour ce "petit chez-soi" dont elle avait tant rêvé.

Elle se disait que d'ici là, si Nawel n'était pas encore mariée, c'est elle qui va l'héberger cette fois-ci. Grâce à sa présence, Hakima avait

su reprendre pied. Nawel était pour elle non seulement sa confidente mais aussi cette image réelle d'une société qui tentait de se fier aux apparences, sans tenir compte ni des sentiments ni de la dignité d'une personne.

Non ! elle n'abandonnera jamais Nawel. Même si, un jour, elles devraient se quitter ; leur amitié survivra malgré les aléas de la vie.

(À suivre)
Y. H.

Y_hananedz@yahoo.fr :
Vos réactions et vos témoignages sont les bienvenus.

L'ASMO AGRESSÉE À SIDI BEL-ABBÈS SOUS LES YEUX DE KERBADJ

Treize points de suture pour Benchadli !

L'enfer. C'est le terme qui revient le plus sur les lèvres des sociétaires de l'ASMO, après leur retour de Sidi Bel-Abbès où ils ont vécu, vendredi après-midi dans l'enceinte du 24-Février 1956, un sale quart d'heure qu'ils ne sont pas près d'oublier. Dirigeants malmenés, entraîneur agressé, joueurs brutalisés : les Vert et Blanc de M'dina l'dida dénoncent d'ailleurs "les souffrances et le traumatisme vécus au cours et à la fin du match" qui a opposé l'USMBA à l'ASMO, dans l'affiche de la troisième journée de Ligue 2 à laquelle a assisté le président de la LFP,

Mahfoud Kerbadj. "L'enfer, c'est Bel-Abbès", résumera même un proche de la direction, témoin de "tout ce qui s'est passé dans le tunnel menant au vestiaire".

Des événements condamnables, mais tellement coutumiers dans les différentes enceintes algériennes qu'ils en deviennent presque banals, mais à l'issue desquels l'ASMO a payé un lourd tribut : son entraîneur, Djamel Benchadli, s'en est sorti avec treize points de suture à la tête, après une agression caractérisée à la fin de la rencontre. "La même personne, qui m'a agressé, m'avait menacé de mort avant la ren-

contre. À la fin, alors que je me dirigeais vers le vestiaire de mon équipe, j'ai été surpris par ladite personne qui m'a asséné un violent coup à la tête. Je ne peux vous l'assurer, mais c'était soit une barre de fer, soit un long couteau, genre sabre ou machette. Comme le veut l'usage, j'ai porté plainte", témoignera, sur ce point précis, un Benchadli encore sous le choc de ce qui venait de lui arriver, lui qui avait dirigé la saison dernière cette même équipe de l'USMBA, pensant n'avoir laissé derrière lui que de bons souvenirs.

Le milieu de terrain Bey Yacine a, lui aussi, été agressé en fin de rencontre, alors que le manager général de l'équipe asémiste, Houari Benamar, et le directeur technique, Abdelkader Maâtallah, ont tout simplement été "interdits de force de suivre la seconde mi-temps, retenus en otages et brutalisés" dans les travées du stade, "pendant plus de quarante-cinq minutes".

Pour dénoncer "cet enfer" qu'ils ont vécu, les responsables asémistes animeront aujourd'hui une conférence de presse au stade Ahmed-Zabana à partir de 16h, en marge de la séance d'entraînement de leur équipe première.

RACHID BELARBI



Liberte

ES SÉTIF

BENHAMOU DOUBLEMENT SANCTIONNÉ

●● N'ayant pas apprécié le fait d'être écarté de l'équipe type qui a affronté le MC Alger, mardi dernier à Bologhine, Mohamed Benhamou a été doublement sanctionné. En effet, l'ancien portier mouloudéen n'a pas été retenu pour le match d'hier face à la JSM Béjaïa, ni comme titulaire encore moins comme gardien remplaçant. Il a également écopé d'une sanction financière pour avoir réagi négativement après qu'il eut su que son nom ne figurait pas sur la liste de onze sétifiens qui devait affronter les Mouloudéens. Par cette manière, la direction du club veut imposer sa loi, notamment en matière de discipline, afin d'éviter le scénario de la saison précédente. Notons que c'est le jeune gardien de but Mohamed Berguiga qui a été pris comme deuxième gardien pour la rencontre face à la JSM Béjaïa, alors que Nassim Benkhodja a été titularisé dans les bois malgré une piètre prestation contre les Mouloudéens.

F. R.

MAHFOUD KERBADJ

'Je suis parti du CRB la conscience tranquille'

Ayant souvent évité de parler de son ancien club du Chabab de Belouizdad depuis son retrait et sa "démission déposée au niveau des autorités", Mahfoud Kerbadj, et "pour la dernière fois", souligne-t-il, a décidé de rompre le silence et de contre-attaquer avec virulence ses détracteurs dans l'entourage des Rouge et Blanc qui "tentent de manière malsaine de me dénigrer aux yeux des supporters du club que j'ai servi avec honneur et fierté pendant toutes les années que j'ai passées au sein de son administration", regrette-t-il. "J'espère que c'est la dernière fois que je vais parler du CRB. Si j'ai décidé de le faire, c'est par rapport à ses supporters, car il faut qu'ils sachent que ceux qui tentent de salir aujourd'hui l'image de Kerbadj ont toujours été les fossoyeurs du Chabab. Ils ont toujours été à l'origine des problèmes dans le club. Ce sont des gens irresponsables qui n'ont jamais assumé. Je les connais bien. Et je connais ce que vaut chacun d'eux. Ils ne viendront jamais

au club gratuitement. Ils ne ratent aucune occasion pour demander combien ils seront payés. Il faut que les gens sachent qu'avant mon élection, je leur ai proposé un par un de prendre le club, en les assurant de tout mon soutien, mais ils n'ont jamais voulu être au-devant de la scène, étant incapables d'affronter", lâche l'ancien boss des Rouge et Blanc. "J'espère que je vais le dire pour la dernière fois, que je ne veux plus que mon nom soit prononcé par ces gens. Ça ne m'honore pas que je sois cité par des gens pareils. J'ai passé trois ans à la tête du CRB. Je me suis consacré cœur et âme pour ce club, je ne le regrette surtout pas, c'est le club du cœur et il le restera pour toujours, et c'est un honneur de le servir. Aujourd'hui, je ne suis plus au CRB, ma démission est au niveau de la DJS. Mes bilans, que ces mêmes personnes tentent de remettre en cause, sont au niveau des autorités compétentes, et je suis prêt à les défier à n'importe quel moment."

Depuis son retrait de la présidence du CRB, Mahfoud Kerbadj

n'a pas cessé de faire l'objet d'assauts de la part de certains membres de l'AG du club. La dernière en date, c'est cette manœuvre de ces mêmes personnes de dévoiler le registre du commerce de la SSPA/CRB et la répartition des actions entre ses membres. "Ce n'est pas un secret. Les statuts de la SSPA, nous les avons rendus publics au mois d'août. Il fallait juste revenir aux archives de la presse au lieu de faire des pieds et des mains pour parvenir au registre du commerce. Il faut savoir que la valeur des actions ne représente nullement la contribution financière des actionnaires dans le club. On a été pris par le temps à cette époque et on a été obligés de combiner une SSPA à un capital social d'un million de dinars. D'ailleurs le CRB n'est pas le seul à avoir procédé de la sorte afin d'avoir droit au registre du commerce. L'apport financier des actionnaires est mentionné au niveau du compte courant. Il est inscrit comme dette. Et une fois que le capital social sera ouvert ou augmenté,

ces apports seront reconvertis en actions ou seront remboursés aux concernés, selon la nouvelle organisation de la SSPA. Donc, je dis à ces gens, qui pensent m'avoir piégé par cette histoire de registre du commerce, qu'il ne faut pas se lancer dans un domaine qu'ils ne maîtrisent pas", explique l'ex-patron des Rouge et Blanc, qui tient à s'adresser une nouvelle fois aux supporters du CRB : "Je suis parti du CRB la conscience tranquille. J'ai tenu toutes mes promesses, en laissant une bonne équipe en place, bien évidemment avec la confiance et la contribution de Gana. Allez demander aux joueurs Rebbih et Slimani, particulièrement, comment ils ont été convaincus de rester sans toucher le moindre sou au CRB, alors qu'ils avaient d'autres offres alléchantes émanant d'autres clubs huppés. Ma carrière est derrière moi. J'ai servi le CRB avec âme et conscience. J'ai laissé le train sur les rails, c'est-à-dire avec de bons joueurs et un staff technique compétent."

M. B.

LE MO BÉJAÏA LEADER APRÈS TROIS SUCCÈS CONSÉCUTIFS

Est-ce l'année des Crabes ?

Malgré une préparation jugée courte et un recrutement moyen, le club le plus populaire de la wilaya de Béjaïa, en l'occurrence le MOB, est en train d'effectuer un début de saison en fanfare.

Trois victoires qui viennent démontrer que le choix porté sur Mourad Rahmouni est plus que judicieux. Ce dernier est en train de métamorphoser une jeune équipe du MOB bâtie pourtant à la hâte.

Les Crabes se frottent déjà les mains en voyant leur team grandir petit à petit, même si, comme l'a souligné le driver des Vert et Noir, "bâtir une équipe solide et d'avenir nécessite beaucoup de temps, de patience et énormément de travail et de sacrifices". Pour son troisième match de la saison, le MOB a reçu dans son jardin et devant son "peuple" l'AB Merouana. Le team à Rahmouni a réussi sa sortie, malgré quelques flottements enregistré durant la partie. 2-1 a été le score de cette joute en faveur des locaux.

Les Vert et Noir ont pris l'avantage avant la pause. Soualah a, en effet, détourné le cuir dans son propre but, sur un centre d'un attaquant béjaoui. Nemdil a fait le break à la 51' avant que

Boubekeur ne réduise la marque à vingt-cinq minutes du coup de sifflet final d'un coup franc direct. Précieuse victoire donc pour les Crabes qui, pour rappel, signent là leur retour en Ligue 2.

Le club de la Soummam, qui se trouve leader de cette division au terme de cette journée de championnat, a évolué face à l'ABM avec la composante suivante : Bekrar - Benhocine - Baouali - Bouali - Chaoui - Klehmer - Dehouche - Akrou - Yaya (Ousmail 61') - Nemdil - Benchabane (El-Orfi 88'). "Certes, l'équipe gagne et c'est une bonne chose, néanmoins nous devons remettre les pieds sur terre et ne pas s'enflammer. Nous sommes en début de saison et beaucoup de travail reste à faire, car le plus dur est à venir", nous a avoué le driver des Vert et Noir de la Soummam qui, avec son complice Moussouni, est en train de réaliser un travail de titan avec cette jeune équipe en pleine formation.

À noter que le MO Béjaïa en découdra extra-muros lors de la prochaine journée avec les Blancs du MOC. Un sérieux test en perspective pour les Mobistes.

A. HAMMOUCHE

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL (LIGUE 2 - 3^e JOURNÉE)

Résultats et classement

USM Annaba - SA Mohammadia 2-0
JS Saoura - MO Constantine 5-0
USM Bel-Abbès - ASM Oran 0-0
O.Médéa - USM Blida 2-0
ES Mostaganem - CAB Bou-Arridj 0-0
MO Béjaïa - AB Merouana 2-1
MSP Batna - US Biskra 2-1
RC Kouba - Paradou AC 1-1

	Pts	J
1-MO Béjaïa	9	3
2-USM Bel-Abbès	7	3
3-CABB Arridj	7	3
4-O. Médéa	6	3
-- JS Saoura	6	3
6-ASM Oran	5	3
7-ES Mostaganem 4	3	
-- MSP Batna	4	3
-- RC Kouba	4	3
10-AB Merouana	3	3
--US Biskra	3	3
-- USM Blida	3	3
-- MO Constantine	3	3
-- USM Annaba	3	3
15-Paradou AC	1	3
16-SA Mohammadia 0	3	

IL A ÉTALÉ LE BILAN DE LA PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE AUX JEUX AFRICAINS

KENNOUCHE : "L'OBJECTIF C'ÉTAIT D'OBTENIR DES RÉSULTATS AVEC DES JEUNES !"

●● Le directeur des sports, Houcine Kennouche, a organisé un point de presse dans la salle des conférences du MJS, hier dans la matinée. Le conférencier a établi aux présents le bilan des derniers Jeux africains de Maputo. Ce dernier est satisfait des résultats enregistrés là-bas, malgré la récolte de seulement 22 médailles d'or, alors que les prévisions étaient de 33 médailles. "Il est vrai qu'on est loin des prévisions établies, il faut le rappeler, par les présidents de fédération, mais il faut souligner qu'à Maputo, il y a eu plusieurs paramètres ayant fait qu'on n'a pas, en quelque sorte, atteint ce nombre de médaille en vermeil. Je citerais l'arbitrage qui nous a sabotés, surtout les arbitres tunisiens et égyptiens."

Et d'ajouter toujours dans la même optique : "Figurez-vous qu'on a perdu presque sept médailles à cause de l'arbitrage. En effet, le judo en a perdu deux médailles en finale, le karaté do aussi, la boxe une médaille et le para olympique 2 médailles."

En fin, Kennouche a déclaré aux présents que l'objectif était de ramener des résultats avec les jeunes athlètes. L'Algérie s'est présentée aux JA-2011 avec des athlètes jeunes, la plupart d'entre eux n'ont pas bouclé les 19 ans. Ce sont ces critères là qui ont été choisis. "On a participé avec plus de 70% de jeunes athlètes qui ne dépassent pas 19 ans. Ce qui est bien, pour le rajeunissement du sport de l'élite algérien, le reste ce sont des athlètes qui sont en mesure de ramener des médailles." Conclut le directeur des sports.

SOFIANE MEHENNI

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (3^e JOURNÉE)**L'USMA prend déjà le large**

L'USM Alger poursuit sa série de bons résultats. Après l'éclatante victoire lors du derby face à l'USMH, les Algérois n'ont pas raté l'occasion, hier, d'accueillir l'AS Khroub pour réaliser la passe de trois et par la même occasion engranger trois autres points qui leur permettent de s'installer confortablement à la première place au classement général.

Les Rouge et Noir ont ouvert le score par le biais de Laïfaoui à la 22' avant que Djediat ne double la mise à la 46' (2-0). Les Rouge et Noir poursuivent leur ascension et démontrent leur intention de jouer le titre. De son côté, le champion sortant, l'ASO, s'en est sorti à bon compte en allant ramener un point précieux de son périlleux déplacement à Alger face au NAHD (1-1). Les Chélifiens ont ouvert le score par l'entremise de Messaoud sur penalty (35'), mais les locaux n'ont pas tardé à égaliser par l'entremise de Souakir (45').

D'ailleurs, c'est le premier point engrangé par le nouveau promu dans cet exercice. À Tizi Ouzou, la JS Kabylie a été tenue en échec par le CA Batna (1-1). Devant des tribunes affreusement vides en raison du huis clos imposé, les Kabyles ont réussi à ouvrir le



score par le biais de Hemani (50') sur penalty. Mais l'expulsion de Khelili et Camara, côté kabyle, a facilité la tâche aux Batnéens pour

remettre les pendules à l'heure. Pour sa première sortie officielle, Ighil, le nouvel entraîneur de la JSK, n'a pas réussi de débiter sa

mission par une victoire. À Constantine, le CSC a réalisé l'essentiel en s'imposant devant le MC Alger (1-0).

L'unique réalisation de la partie fut l'œuvre de Belhadj suite à un coup franc magistralement botté. Une victoire, la première de la saison, permet aux Sanafir de se rassurer en attendant la suite de la compétition. À Saïda, l'USM El-Harrach a créé la sensation en allant s'imposer face à la formation locale dur le score de 1-0 (but signé de Djerbou à la 25').

Une excellente opération pour les banlieusards qui réalisent leur deuxième succès à l'extérieur depuis l'entame de la saison. À Tlemcen, le CR Belouizdad est sorti indemne de ce difficile déplacement en réussissant à accrocher les gars des Zianides. Pourtant, les Belouizdadis ont ouvert le score par Ammour, mais ce but a été refusé par l'arbitre à la grande frustration du CRB. Les Tlemceniens sont par la suite parvenus à trouver le chemin des filets par le biais de Boudjakdji, mais les visiteurs n'ont pas baissé les bras et réussissent à égaliser dans le dernier quart d'heure.

NAZIM T.

MCO 1 – MCEE 1

Et le public grondait...

Remontés à l'extrême contre les actuels dirigeants de l'équipe, à savoir Tayeb Mehiaoui, Habib Benmimoun, Hafid Belabbès, Nacereddine Bessedjari, Hassan Kalaïdji et Nacer Benchiha, dont les noms ornaient une banderole écrite en rouge, accrochée en bonne place et qui exhortait les autorités locales à "mettre fin aux agissements de ces virus qui minent le Mouloudia de l'intérieur", les supporters du MCO commencent désormais à craindre le pire pour leur team,

incapable de venir à bout d'un MC El-Eulma qui l'a finalement contraint au partage des points. Les Eulmis ont d'ailleurs été les plus prompts à dégainer puisqu'à peine après dix minutes de jeu, Bouaïcha mettra à profit la mauvaise organisation de la défense oranaise pour battre d'un tir croisé du gauche le gardien Houari Ghoul qui venait pourtant d'annihiler une lourde frappe de Gherbi sur l'action précédente, mais qui ne put que suivre du regard le ballon de Bouaïcha finir sa

course dans son petit filet. Incapable de mener à sa fin la moindre manœuvre offensive, le MCO était hier après-midi à l'image de son duo vedette Aouedj-Belaïli : amorphe, inefficace et trop maladroit.

Bengoreïne avait d'ailleurs beau chevaucher sur son flanc gauche pour servir idéalement Aouedj à la demi-heure de jeu, mais ce dernier nommé enverra le cuir dans les nuages, imité trois minutes plus tard par son compère Belaïli qui trouvera le moyen de lou-

per le cadre et d'envelopper sa balle dans le décor. Il ne restait alors au rentrant Feddal que de profiter d'un cafouillage monstre dans les six mètres de Berrefane pour égaliser et permettre au Mouloudia d'Oran d'engranger un point qu'il ne méritait pourtant pas. Le bouillonnant public de Zabana stadium qui scandait à maintes reprises des slogans hostiles à la direction en place et criait ses envies de "révolution et de moudahara" l'a d'ailleurs parfaitement compris.

ÉLIMINATOIRES JO-2012 : LE NIGERIA, LE MAROC ET LE SÉNÉGAL, ADVERSAIRES DE L'ALGÉRIE

Aït Djoudi : "C'est jouable"

L'équipe nationale olympique connaît désormais ses adversaires pour le tournoi préolympique qualificatif aux Jeux olympiques de Londres-2011, et ce, à

RAMZI (SÉLECTIONNEUR D'ÉGYPTÉ) :

"HEUREUX D'AVOIR ÉVITÉ L'ALGÉRIE ET LE MAROC"

●● L'entraîneur de la sélection olympique égyptienne de football, Hani Ramzi, s'est déclaré, samedi, heureux d'avoir évité les deux sélections maghrébines (Algérie et Maroc) au tournoi final qualificatif aux Jeux olympiques 2012, prévu entre le 26 novembre et le 10 décembre, au Caire. "Le tirage au sort nous a épargnés des confrontations, au premier tour, face aux équipes nord-africaines, ce qui est une bonne chose pour nous sur le plan psychologique, car sur le plan technique, toutes les équipes se valent", a déclaré le patron de la barre technique des Pharaons à la presse locale. L'Égypte a hérité, au terme du tirage au sort effectué samedi au Caire, d'un groupe composé de la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et le Gabon. "Le niveau des équipes africaines est devenu très rapproché depuis quelques années, ce qui voudrait dire que tous nos matches dans ce tournoi seront difficiles", a ajouté Ramzi, tout en insistant sur "la nécessité de prendre toutes les équipes au sérieux". L'entraîneur des Pharaons envisage de recueillir le maximum d'informations sur ses trois futurs adversaires, notamment le Gabon "qui reste la sélection qu'on ne connaît pas", a-t-il précisé.

l'issue du tirage au sort effectué hier au siège de la CAF. L'Algérie évoluera dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, du Maroc et du Sénégal.

Pour le sélectionneur national Azzedine Aït Djoudi, les Verts auront toutes leurs chances de décrocher l'un des billets qualificatifs aux Jeux olympiques.

"C'est jouable", dira l'entraîneur national qui, du reste, affirme posséder toutes les informations nécessaires sur ses futurs adversaires. "Nous connaissons parfaitement nos adversaires. Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons eu la chance de disputer quatre matches face au Sénégal (NDLR : deux nuls, une victoire contre une défaite) et de battre le Maroc lors d'un tournoi. Le Nigeria est un gros morceau du football africain et pourra constituer un danger pour les équipes participantes. Il est clair que nous disposons de

suffisamment de renseignements sur nos adversaires. Toujours est-il que le tournoi s'annonce difficile pour toutes les équipes participantes", indique Aït Djoudi. Ce dernier précise que l'adversité viendra de toutes les sélections. "Si ces équipes sont arrivées à ce stade de la compétition, ce n'est pas un pur hasard. Toutes les sélections se valent et seules les meilleures auront la chance de disputer les Jeux olympiques", fait-il savoir. Si le Sénégal et le Nigeria pourront bénéficier de l'ensemble de leur effectif, ce ne serait pas, peut-être, le cas pour le Maroc qui s'est renforcé par des éléments évoluant à l'étranger.

Leur engagement avec leur club employeur pourra les priver de tournoi olympique. S'agissant de l'équipe nationale, nous avons appris de sources sûres que Sayoud, Chalali, et Hamdi (RC Lens) seront présents avec les Verts

au Caire et que le staff technique national compte faire de son mieux pour disposer de Bedbouda (le Mans). "Nous allons bien préparer cette compétition. Nous allons réunir les moyens nécessaires en vue d'atteindre les objectifs assignés, à savoir une qualification à Londres", enchaîne Aït Djoudi qui disputera deux matches amicaux lundi et mardi, respectivement face à l'USMB et au NAHD. Pour préparer l'échéance de décembre, les Verts prendront part, du 1^{er} au 12 novembre au Maroc, au tournoi de l'Unaf des sélections olympiques. Le Maroc, l'Algérie, l'Égypte et le Niger seront conviés à cette épreuve. Ce tournoi important servira de préparation au tournoi final éliminatoire des Jeux olympiques de Londres-2012 dans la mesure où il sera organisé dans les mêmes conditions que le tournoi final pour la qualification des JO. "Il

y aura la même cadence !" dira le driver national. L'équipe nationale olympique jouera ses trois premières rencontres de poules au stade Arab-Contractors, au Caire. Il est utile de signaler que le groupe A, où se trouve l'Égypte, est constitué du Gabon, de l'Afrique du Sud et de la Côte d'Ivoire. Les matches de ce groupe auront lieu au stade de l'Académie militaire. S'agissant des modalités de qualifications, il faut savoir que les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales. Le vainqueur, l'équipe finaliste, et celle ayant remportée la 3^e place seront directement qualifiés pour les Jeux olympiques, tandis que celle ayant terminé 4^e disputera un match de barrage contre une équipe d'Asie.

N. T.

RAOURAOUA :
"CE SERA DIFFICILE"

●● Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a estimé, samedi au Caire, que la qualification pour les demi-finales du tournoi final des Jeux olympiques Londres-2012, zone Afrique, prévu du 26 novembre au 10 décembre prochain en Égypte, sera "difficile". Commentant les résultats du tirage au sort effectué samedi au siège de la CAF au Caire, M. Raouraoua a estimé qu'il s'agit d'un "plateau de très haut niveau. Le niveau technique sera probablement de grande qualité. Ce sera difficile d'accéder aux demi-finales, mais compte tenu de ce que l'on sait des uns et des autres, il m'apparaît que tout est possible". "Dans le cadre de l'Unaf, nous avons décidé d'organiser, du 1^{er} au 10 novembre à Tanger et à Tétouan, dans le nord du Maroc, un tournoi qui servira de préparation aux trois équipes de notre zone. Il y aura le Maroc, l'Algérie et l'Égypte, plus l'Arabie Saoudite, le Qatar et le Niger. Mais les équipes africaines ne se rencontreront pas", a-t-il dit.

AUSTIN EGUAVOEN
(ENTRAÎNEUR DU NIGERIA) :
"C'EST UN TIRAGE INTÉRESSANT"

●● L'entraîneur de la sélection olympique nigérienne de football, Austin Eguavoen, a estimé que le tirage au sort du tournoi final des éliminatoires des Jeux olympiques Londres-2012, effectué samedi au Caire, "est intéressant". "Le tirage au sort est intéressant. Comme je l'ai toujours dit, il n'y a pas de petites équipes dans le football africain", a déclaré Eguavoen à la BBC Sport. Le Nigeria, première sélection africaine à remporter une médaille d'or dans un tournoi de football aux Jeux olympique de 1996, a hérité du groupe B, aux côtés de l'Algérie, du Sénégal et du Maroc. "Maintenant c'est à nous d'entamer la préparation sérieusement pour ce tour et c'est à la fédération de choisir les adversaires qu'il faut pour les matches amicaux", a souligné le coach nigérian. "Mais, honnêtement, c'est un tirage intéressant", a-t-il conclu.

PROGRAMME

Groupe B
27/11/2011 Nigeria - Maroc (Contractors Stadium)
27/11/2011 Algérie - Sénégal (Contractors Stadium)
30/11/2011 Maroc - Algérie (Contractors Stadium)
30/11/2011 Sénégal - Nigeria (Contractors Stadium)
3/12/2011 Nigeria - Algérie (Contractors Stadium)
3/12/2011 Maroc - Sénégal (Military Stadium)
Demi-finales
7/12/2011: 1^{er} G A - 2^e G B (Military Stadium)
7/12/2011: 1^{er} G B - 2^e G A (Military Stadium)
Match de classement (3^e place)
10/12/2011 (Cairo Stadium)
Finale
10/12/2011 au Cairo Stadium

TF1

19H45

LE
TRANSPORTEUR
3

→ La troisième mouture des exploits du célèbre transporteur incarné par Jason Statham : un spectacle pyrotechnique un peu répétitif. "Un redoutable homme d'affaires, qui se fait appeler Johnson, tente de faire pression sur Frank Martin. Or ce grand spécialiste des livraisons dangereuses s'est juré de jeter l'éponge. Sachant qu'il est le meilleur, Johnson trouve le moyen de le forcer à reprendre le volant. Le transporteur se retrouve avec un bracelet explosif fixé au poignet. Il est obligé de convoier deux gros sacs dont il ignore le contenu. Avec lui, Valentina, une jeune Ukrainienne qui doit être amenée de Marseille jusqu'à Odessa, au bord de la mer Noire. Bien décidé à rester en vie, Frank demande de l'aide à son fidèle ami, l'inspecteur Tarconi..."

CANAL+

CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1

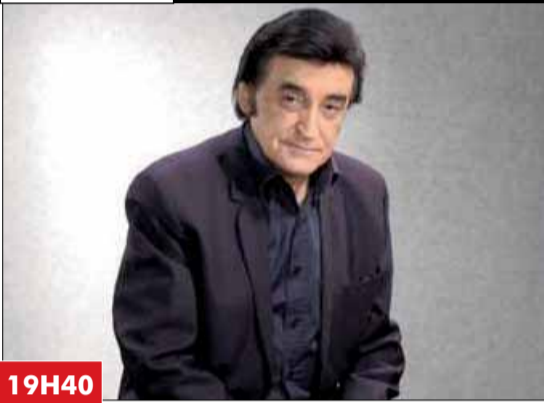
→ Championnat de France Ligue 1. 8^e journée. Rennes / Saint-Etienne. Drôle de début de saison pour le Stade Rennais de Yann M'Vila, dont l'efficacité offensive (17 buts en 7 matches) contraste avec sa fébrilité défensive (11 buts encaissés). Si le spectacle, certes, est assuré, il n'empêche que Frédéric Antonetti, le coach breton, souhaiterait un peu plus de rigueur de la part de ses protégés. La réception de l'AS Saint-Etienne, au stade de la Route de Lorient, constitue à ce titre un bon test pour mettre à l'épreuve ses défenseurs. Auteurs d'une entame de championnat en dents de scie, les Verts de Pierre-Emerick Aubameyang voudront se rassurer et ramener au moins un point de leur déplacement dans l'Ouest.



20H00

arte

YÉYÉ RÉVOLUTION



19H40

→ Johnny, Sheila, Dick Rivers, Françoise Hardy, Cloclo, Sylvie Vartan : au début des années 60, s'éveille en France une génération de chanteurs, imprégnée de la vague rock'n'roll qui déferle sur les Etats-Unis et des mélodies sulfureuses d'Elvis. Jusqu'alors étouffée par les diktats sociaux et les adultes, la jeunesse s'émancipe à travers cette musique et ses idoles. L'oreille collée à leur tourne-disque et à leur transistor, les adolescents lâchent les habits sages pour les couleurs acidulées, s'inventent un langage, se déhanchent sur le twist, organisent des surprises-parties et se retrouvent bientôt autour d'une émission de radio mythique, "Salut les copains".

france
3LES ENQUÊTES
DE MURDOCH

→ Alwyn Jones, un jeune garçon, déclare à la police avoir aperçu un chevalier géant dans la forêt, alors qu'il pêchait. Ce témoignage attise la curiosité de Murdoch, qui rattrape l'enfant chez lui. Là, il fait la connaissance de sa mère, Enid, une charmante veuve. Mais le policier doit vite se remettre au travail. Ezra Delamore, un ancien professeur de mathématiques qui travaillait pour le compte d'un grand industriel, a été retrouvé mort dans des circonstances étranges. Julia Ogden découvre en effet, lors de l'autopsie, que la victime a été empoisonnée d'une manière parfaitement inhabituelle. C'est alors que le jeune Alwyn disparaît...



19H35

M6

CAPITAL

→ Au sommaire : "Vêtements pour enfants : la bataille des petits prix". En septembre, beaucoup de parents renouvellent la garde-robe de leurs enfants. Mais cette année, ils vont avoir une mauvaise surprise dans les rayons : une hausse des prix de 6 à 12%. "Ils font de l'argent avec du blé". Depuis un an, le prix du blé flambe en France, rendant certains aliments de plus en plus chers. "Revenus : peut-on doper les salaires ?" Mi-avril, François Baroin, alors ministre du Budget, a annoncé le versement d'une prime aux salariés. Le but : obliger les entreprises qui affichent des bénéfices à les partager. Mais qui aura véritablement droit à ces versements ? "Prix de l'essence : la voiture hybride fait le plein". Après des mois de hausse, le prix du pétrole se stabilise un peu. Mais l'or noir demeure cher : près de 85 dollars le baril.



19H45

NUMÉROS UTILES

URGENCES MÉDICALES : 115

- Samu 021 23.50.50 / 021.23.77.39
- Centre antipoison 021.97.98.98
- Sûreté de wilaya 021.73.00.73
- Gendarmerie nationale 021.76.41.97
- Panne gaz 021.68.44.00
- Panne électricité Bélouzdad 021.67.24.52
- Panne électricité Bologhine 021.70.93.93
- Panne électricité El-Harrach 021.52.43.29
- Panne électricité Gue de Constantine 021.83.89.49
- Service des eaux 021.67.50.30
- Protection civile 021.71.14.14
- Renseignements : 19
- Télégrammes : 13
- Gare routière Caroubier : 021 49.71.51/021 49.71.52/021 49.71.53 021 49.71.54
- Ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger. Personnes en difficulté ou en détresse : N° vert : 15-27

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : 021.23.55.55
- CHU Ait Idir : 021.97.98.00
- CHU Ben Aknoun : 021.91.21.63 - 021.91.21.65
- CHU Beni Messous : 021.93.15.50 - 021.93.15.90
- CHU Kouba : 021.28.33.33
- CHU Bab El Oued : 021.96.06.06 - 021.96.07.07
- CHU Bologhine : 021.95.82.24
- CPMC : 021.23.66.66
- HCA Aïn Naâdja : 021.54.05.05
- CHU El Kettar : 021.96.48.97
- Hôpital Tixeraine : 021.55.01.10 à 12 (standard)

COMPAGNIES AÉRIENNES

AIR ALGÉRIE

- 1, place Audin 16001 Alger
- Tél. : +213 21.74.24.28
- +213 21.65.33.40

Réservation : 021.68.95.05

AIGLE AZUR

- Aéroport d'Alger H - B
- Tél. : +213 21.50.91.91
- 21.50.91.91. Poste 49.31

AIR FRANCE

- Centre des affaires, (ABC) Pins Maritimes
- Tél. : 021.98.04.04
- Fax : 021.98.04.43

LA VIE RELIGIEUSE

Horaires des prières
27 choul 1432

Dimanche 25 septembre 2011

- Dohr.....12h40
- Asr.....16h05
- Maghreb.....18h44
- Icha.....20h02

Prières du matin
28 choul 1432

Lundi 26 septembre 2011

- Fadjr.....5h12
- Chourouk.....6h39

n
nessma

AL ICHK AL MAMNOU3

→ C'est un feuilleton turc en 176 épisodes qui retrace l'histoire d'une jeune femme qui choisit de se marier à un veuf riche d'une cinquantaine d'année et père de deux enfants. Elle fait ce choix pour échapper à sa condition sociale modeste et à sa mère dont le comportement risque de faire fuir les derniers soupirants. Ce choix semble être le bon, cependant son parcours sera jalonné de surprises parfois inattendues, notamment d'un nouvel amour dans sa vie... Le feuilleton Al Ichk Al Mamnou3 est diffusé tous les jours de la semaine, du dimanche au vendredi à 19h15 sur Nessma Tv.



19H15

LIBERTE

Quotidien national d'information - Édité par la SARL - SAEC - Capital 463 000 000 DA
Siège social : 37, rue Larbi-Ben M'Hidi - Alger BP. 178 Alger-Gare

Directeur de la Publication-Gérant : Abrous Outoudert

e-mail : abrousliberte@gmail.com

Directeur de la rédaction : Mounir Boudjema

DIRECTION ET RÉDACTION

Lotissement Ezzitoune n° 15 Oued Roumane- El Achour - Alger
Tél. : (021) 30 78 47/ 48/ 49 (lignes groupées)
Fax (021) 31 09 09 (direction générale) - Fax : 021 30 78 70 (rédaction)

PUBLICITÉ

Siège Liberté Tél. : (021) 30 78 97 / Fax : (021) 30 78 99
ANEP 1, avenue Pasteur - Alger
Tél. : (021) 73 76 78 / 73 71 28 Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

ANNABA
26, rue Mohamed-Khemisti
Tél / Fax : (038) 86 75 68

CONSTANTINE
36, avenue Aouati-Mostéfa
Rédaction :
Tél. : (031) 91 20 39
Tél./ Fax : (031) 91 23 71
Publicité : 39, avenue
Aouati-Mostéfa
Tél. : (031) 92 24 50
Tél./ Fax : (031) 92 24 51

ORAN
26, rue de Nancy
(derrière le consulat
de Russie)
Fax : (041) 39 21 99
Tél. : (041) 39 21 93

MASCARA
Maison de la Presse :
Rue Senouci Habib -
Mascara
Tél. / Fax : (045) 80 36 85

BLIDA
79, boulevard Larbi-Tébessi
Tél. : (025) 40 84 84
Fax : (025) 40 85 85

BOUMERDÈS
63/1, boulevard de
l'Indépendance
Tél. / Fax : (024) 81 47 91

TIZI OUZOU
Bâtiment Bleu - cage C
2e étage
Tél. : (026) 22 67 13

Fax : (026) 22 83 83

BOUIRA
Cité de la Gare - Bt n°2 -
Appt n°13
Tél. / Fax : (026) 94 12 88

BÉJAÏA
Route des Aurès
Bt B - Appt n°2 - 1er étage
Tél. / Fax : (034) 21 24 09

TIARET
Maison de la presse

Saim-Djillali
Tél. / Fax : (046) 41 66 92

CHLEF
CIA des Fonctionnaires
Bt C cage M n°03
Tél. / Fax : (027) 77 00 17

OUM EL-BOUAGHI
Cité 1000-Logements
(NASR)
Tél./Fax : (032) 41 12 59

TLEMCEM
Rédaction - Publicité
17, rue Naïmi-Rabah,
Beau-séjour,
Tél. / Fax : (043) 20 70 70

SIDI BEL-ABBÈS
Immeuble Le Garden
(face au jardin public)
Tél./Fax : (048) 65 16 45

SETIF
9, rue Colonel Amirouche.
Tél/fax : 036 84 33 44

PAO
SARL - SAEC
IMPRESSION
DIFFUSION
ALDP - Simprec - Enimpor - SIA-SUD
Centre : Liberté : 021 87 77 50
Ouest : Liberté - Est : Sodipresse
Sud : Sarl TDS : 0661 24 209 10
Agence BDL 1 rue, Ali Boumendjel
16001 (Alger)

CB : 005 00107 400 229581020
Les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent
faire l'objet d'une quelconque réclamation.



CONTRECHAMP

Palestine : la clarification

PAR M. HAMMOUCHE

“C'est l'enfer”, avait dit Mahmoud Abbas, parlant des pressions qu'il a dû subir avant de pouvoir remettre sa demande de reconnaissance de l'État palestinien à Ban Ki-moon.

Il fallait, en effet, avoir la force de passer outre ces pressions et les menaces qui les accompagnaient. Mais, maintenant que le sort en est jeté, il faut bien reconnaître que quelles que soient les conséquences immédiates de son geste, le président de l'Autorité palestinienne aurait imposé un moment de vérité à la communauté internationale, en général, et aux États-Unis, en particulier.

Les choses étant ce qu'elles sont, il n'était plus possible, pour l'Autorité, et pour tous les inconditionnels du processus dit de paix, de continuer à faire accroire que le processus en question avait la paix pour finalité. L'année qui vient de passer a montré qu'avec un Congrès qui lui refuse ce qu'il peut concéder au Premier ministre israélien (Obama a fait appel à Netanyahu pour convaincre le Congrès de voter l'aide aux Palestiniens), le chef de la Maison-Blanche cesse d'être le président des États-Unis quand il s'agit d'Israël. L'Amérique est une puissance pour les Palestiniens, mais pour Israël, ce n'est qu'une ressource !

Il n'était pas juste que son influence continuât à s'exercer ainsi sur les seuls Palestiniens. En l'accablant à user, pour la quarante-troisième fois de son histoire, de son veto pour Israël et contre la Palestine, Mahmoud Abbas a fait œuvre de clarification.

Obama, qui, l'an passé, à la tribune de l'Assemblée générale, avait promis l'État Palestinien pour la session en cours, a dû se rendre à l'évidence : l'Amérique a fait le choix d'Israël, pas le choix du droit. Et, tout

président qu'il est, il n'a pas les moyens d'y changer quelque chose. Deux tabous piègent la démocratie américaine : la peine de mort et l'alignement machinal sur les ambitions israéliennes.

C'est, d'ailleurs, au même moment que la grande Amérique a dû assumer ces deux avatars, l'un hérité de l'époque barbare du Far West et l'autre de l'anti-arabisme de croisade. Elle dut exécuter un Noir dont la culpabilité, à l'évidence, est plus que douteuse et refuser une nouvelle fois leur État, même symbolique, aux Palestiniens, essentiellement pour les empêcher d'acquiescer le droit de recourir... aux instances judiciaires internationales !

La question israélo-palestinienne ne peut pas trouver de réponse dans l'action de ce qu'on appelle la “communauté internationale” : elle est formulée comme question politique par des puissances occidentales qui y répondent comme question juive. De l'autre côté, il va falloir “dépolitiser” la question palestinienne : les peuples musulmans, en cours de libération, l'ont compris : ils comptent en faire une question de principe. Pas un thème populiste de politique intérieure comme du temps des dictatures en déchéance. On l'a vu au Caire. Au Caire où Obama ne pourra plus rééditer son fameux discours.

À New York, les États-Unis ont raté le rendez-vous avec la jeunesse du Moyen-Orient arabe. L'Europe aussi, malgré les gesticulations, d'ailleurs empreintes d'une extrême réticence, de Sarkozy. On peut gagner en Libye, mais si on perd en Palestine...

On ne peut être pour la démocratie arabe et contre la liberté palestinienne. Le printemps palestinien sera finalement ce que sera le “Printemps arabe”. Et inversement.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

ACTIVITÉS DE LA DGSN DU MOIS DE RAMADHAN

2 673 personnes mises sous mandat de dépôt

●● Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, la cellule de communication de la DGSN a rendu public le bilan de ses activités du mois d'août dernier qui a coïncidé avec le Ramadhan. Au cours des 11 152 opérations, les services de police ont arrêté 66 613 personnes dont 427 faisaient l'objet de recherches et 2 246 pour différentes infractions dont 615 pour détention et usage de stupéfiants et psychotropes, 443 pour détention d'armes prohibées et 222 pour séjour irrégulier et immigration illégale, 940 pour infractions diverses, notamment l'ivresse publique manifeste et la vente illicite de boissons alcoolisées.

À Tamanrasset, connue pour être une ville de transition et de séjour pour les ressortissants de l'Afrique subsaharienne, 210 personnes ont été arrêtées dont 169

étrangers. Parmi ces derniers, 165 ont été refoulés du territoire national.

À noter que sur les 66 613 personnes arrêtées, 2 673 ont été déferées aux parquets compétents qui les ont placées sous mandat de dépôt.

Le bilan précise qu'une hausse de 16% des activités de police a été enregistrée durant la période concernée par rapport au mois de juillet. Au volet accidents de la circulation, la même source fait noter 1 108 cas ayant conduit à la mort de 58 personnes et 1 454 blessés. Comparativement avec la même période 2010, fait remarquer le commissaire principal, Djilali Boudalia, ce chiffre est en baisse en matière de blessés, mais malheureusement en hausse pour les décès.

A. F.



VOTRE MÉTÉO DU JOUR

PAR CHEIKH FERHAT

Prédominance de belle éclaircie sur les régions nord avec quelques cellules orageuses sur les Hauts-Plateaux. Des vents modérés engendrant de la chass-sable sur le Sahara central. Des températures stationnaires.

42° à Ouargla, Bordj Badji-Mokhtar, Tin Zaouatine, Tindouf

MÉTÉO MARINE

Mer belle à peu agitée et des vents variables de 20 à 30 km/h.

TEMPÉRATURES DANS LE MONDE

42° à La Mecque, 40° à Médine, 25° à El-Qods, 24° à Casablanca, 20° à Londres, 22° à Berlin, 11° à Moscou, 23° à Montréal, 23° à Paris, 18° à New York, 32° à Brasilia, 31° à Beyrouth, 23° à Tokyo, 31° à Singapour, 32° à Nouakchot, 26° à Rome

ÉPHÉMÉRIDE

Lever et coucher du soleil à Alger 6h37 et 18h41

TEMPÉRATURES MAXIMUM PRÉVUES
27° à Alger, El-Bayadh, Constantine, Tiaret, Djelfa
28° à Oran, Tlemcen, Mostaganem
26° à Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Souk-Ahras, Sétif
31° à Chlef, Mascara, Sidi Bel-Abbès, Guelma, Saïda, Tizi Ouzou, Aïn Defla, Saïda, Bouira, Batna
34° à Laghouat, Tamanrasset
37° à Biskra, Djjanet
39° à El-Oued, Ghardaïa, Béchar, Illizi
44° à Adrar, In Salah

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE

www.liberte-algerie.com

ABDELJALIL RASSURE

LIBYE : LES ARMES PROHIBÉES "SOUS LE CONTRÔLE" DU CNT

●● Les nouvelles autorités libyennes contrôlent des “armes prohibées au niveau international” découvertes dans le sud du pays, a annoncé hier Mustapha Abdeljalil, président du Conseil national de transition (CNT), lors d'une conférence de presse à Benghazi. Interrogé sur la présence d'armes dans le sud du pays, M. Abdeljalil a répondu : “Il y a bien des armes prohibées au niveau international et elles sont actuellement sous notre contrôle”, sans fournir de détails sur la nature de ces armes.

DILEM

alidilem@hotmail.com

UNE FEMME EN NIQAB CANDIDATE À LA PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE



Dilem

PUBLICITÉ

NOUVELLE INCURSION TERRORISTE À TIZI OUZOU

Un bar incendié et deux personnes kidnappées à Mechtras

●● Moins de 48 heures après le faux barrage dressé par un groupe terroriste, mercredi en fin de journée, sur le tronçon routier reliant les deux localités d'Azazga et Yakourène, à l'est de Tizi Ouzou, un important groupe d'islamistes armés a perpétré, dans la soirée d'avant-hier, vendredi, une incursion dans un débit de boissons clandestin, dans la localité de Mechtras, daïra de Boghni, à une quarantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya.

Deux clients, qui se trouvaient à l'intérieur du débit de boissons au moment de cette incursion perpétrée vers 21h, ont été enlevés et l'établissement en question incendié, avons-nous appris de sources sécuritaires, qui ajoutent que le nombre d'islamistes armés ayant pris part à cette attaque dépasserait la trentaine, tous portant des

kalachnikovs et vêtus de treillis de la gendarmerie. À peine à l'intérieur du local, certains des assaillants se sont mis à contrôler l'identité des clients dont deux ont été emmenés de force. Après avoir délesté les clients de leur argent et autres téléphones portables, les auteurs de l'incursion se sont mis, indiquent nos sources, à remettre aux clients des CD contenant des films des attentats perpétrés durant le mois de Ramadhan dernier à Tizi Ouzou, Boumerdès et Cherchell.

Ce n'est que vers 3h du matin que le groupe terroriste quitte les

lieux après avoir mis le feu à ce débit de boissons situé au lieu-dit Ighil-Oumenchar, non loin de l'endroit où huit agents de gardiennage des chantiers de SNC-Lavalin avaient été assassinés.

Lorsque les assaillants ont fait irruption dans le débit de boissons, une jeune femme qui y travaillait a tenté de s'enfuir avant de chuter lourdement s'en sortant avec des fractures. Elle a été évacuée vers le service des urgences du CHU de Tizi Ouzou où elle est toujours en observation.

SAMIR LESLOUS

COMMÉMORATION

●● Abou-Bekr Belkaïd a été assassiné le 28 septembre 1995. Sa famille et ses amis honoreront sa mémoire en se recueillant sur sa tombe, le vendredi 30 septembre 2011 à 10 heures (cimetière d'El-Alia, carré des Moudjahidine). Merci de votre fidélité.

